

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4.1.1 Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/21	31/12/20
Actifs incorporels		229 951	230 852
Écarts d'acquisition	1	155 529	154 245
Autres immobilisations incorporelles	2	74 423	76 607
Placements des activités d'assurance	3	3 219 430	2 982 945
Immobilier de placement	3	288	288
Titres conservés jusqu'à échéance	3	1 833	1 872
Titres disponibles à la vente	3	3 115 154	2 896 314
Titres de transaction	3	15	67
Dérivés	3	10 458	7 237
Prêts et créances	3	91 683	77 167
Créances des activités du secteur bancaire	4	2 690 125	2 326 941
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	17	512 187	603 453
Autres actifs		1 024 871	1 007 645
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	6	105 809	112 765
Frais d'acquisition reportés	8	38 900	35 494
Impôts différés actifs	19	58 345	49 250
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	7	511 038	516 561
Créances clients des activités de service	8	59 489	62 390
Créances d'impôts exigibles	8	75 682	49 853
Autres créances	8	175 609	181 332
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	362 441	400 969
TOTAL ACTIF		8 039 006	7 552 804

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/21	31/12/20
Capitaux propres du groupe		2 141 041	1 998 308
Capital	10	300 360	304 064
Primes d'émission, de fusion et d'apport		810 420	810 420
Report à nouveau		644 807	656 118
Autres éléments du résultat global		161 638	144 807
Résultat net consolidé de l'exercice		223 817	82 900
Participations ne donnant pas le contrôle		309	267
Capitaux propres totaux		2 141 351	1 998 575
Provisions pour risques et charges	13	85 748	96 307
Dettes de financement	15	390 553	389 810
Passifs locatifs	16	81 930	88 124
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	17	1 859 059	1 804 092
Ressources des activités du secteur bancaire	18	2 698 525	2 318 392
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	18	822 962	535 447
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	18	376 788	357 384
Dettes financières représentées par des titres	18	1 498 775	1 425 562
Autres passifs		781 841	857 504
Impôts différés passifs	19	120 326	110 507
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	20	286 583	414 133
Dettes d'impôts exigibles	21	80 712	70 621
Dérivés	21	3 480	26
Autres dettes	21	290 739	262 219
TOTAL PASSIF	21	8 039 006	7 552 804

4.1.2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/21	31/12/20
<i>Primes brutes émises</i>		1 462 424	1 273 767
<i>Ristournes de primes</i>		- 121 336	- 78 111
<i>Variation des primes non acquises</i>		- 28 451	8 678
Primes brutes acquises	22	1 312 637	1 204 334
<i>Accessoires de primes</i>		140 691	143 985
<i>Produits nets des activités bancaires</i>		64 400	58 450
<i>Produits des activités de services</i>		50 130	44 094
Autres revenus	22	255 221	246 530
Chiffre d'affaires		1 567 858	1 450 864
Charges des prestations des contrats	23	- 280 456	- 623 653
<i>Frais d'acquisition des contrats</i>	24	- 259 317	- 238 453
<i>Frais d'administration</i>	24	- 270 990	- 261 807
<i>Autres charges de l'activité assurance</i>	24	- 66 243	- 60 971
<i>Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque</i>	24/25	- 13 103	- 12 833
<i>Charges des activités de services</i>	24	- 89 674	- 81 608
Charges d'exploitation	24	- 699 327	- 655 672
Coût du risque	25	76	- 100
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE		588 150	171 439
Résultat des cessions en réassurance	26	- 314 288	- 44 116
RÉSULTAT TECHNIQUE APRÈS RÉASSURANCE		273 862	127 322
Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	27	42 177	26 903
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		316 039	154 225
Autres produits et charges opérationnels	28	- 3 177	- 13 787
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		312 862	140 438
Charges de financement		- 21 477	- 21 740
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		0	0
Écart d'acquisition négatif		0	8 910
Impôts sur les résultats	29	- 67 511	- 44 704
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		223 874	82 904
Participations ne donnant pas le contrôle		- 57	- 4
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		223 817	82 900
Résultat par action (en €)	31	1,50	0,55
Résultat dilué par action (en €)	31	1,50	0,55

4.1.3 Autres éléments du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/21	31/12/20
Résultat net (part du Groupe)		223 817	82 900
Participations ne donnant pas le contrôle		57	4
Autres éléments du résultat net global			
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat		4 956	- 25 150
<i>Transférée vers le résultat</i>		0	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres</i>		4 956	- 25 150
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3 ; 12 ; 19	10 252	17 824
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute</i>		23 488	20 218
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		- 5 873	- 2 956
<i>Transférée en résultat - part brute</i>		- 9 185	959
<i>Transférée en résultat - effet d'impôt</i>		1 822	- 397
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	3 ; 12 ; 19	1 622	1 298
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute</i>		2 349	1 700
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		- 727	- 402
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		16 830	- 6 028
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		240 704	76 876
• dont part du Groupe		240 648	76 886
• dont part des participations ne donnant pas le contrôle		56	- 10

4.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	CAPITAL	PRIMES	RÉSERVES CONSOLIDÉES	ACTIONS PROPRES
Capitaux propres au 31 décembre 2019		304 064	810 420	523 628	- 11 190
Affectation du résultat 2019				146 729	
Distribution 2020 au titre du résultat 2019				0	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	146 729	0
Résultat au 31 décembre 2020					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat					
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Annulation des actions COFACE SA					
Élimination des titres auto-détenus					- 4 632
Charges liées aux plans d'actions gratuites				1 698	
Transactions avec les actionnaires et autres				- 116	
Capitaux propres au 31 décembre 2020		304 064	810 420	671 939	- 15 822
Affectation du résultat 2020				82 900	
Distribution 2021 au titre du résultat 2020				- 81 976	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	924	0
Résultat au 31 décembre 2021					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres	3 ; 12 ; 14 ; 19				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	3 ; 12 ; 14 ; 19				
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Annulation des actions COFACE SA		- 3 704		- 11 298	
Élimination des titres auto-détenus					103
Charges liées aux plans d'actions gratuites				465	
Transactions avec les actionnaires et autres				- 1 504	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021		300 360	810 420	660 526	- 15 719

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

ÉCARTS DE CONVERSION	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION RECYCLABLES	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION NON RECYCLABLES	RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	CAPITAUX PROPRES TOTAUX
- 8 425	184 659	- 25 413	146 729	1 924 472	269	1 924 741
			- 146 729	0		0
				0	0	0
0	0	0	- 146 729	0	0	0
			82 900	82 900	4	82 904
	17 261			17 261	1	17 262
	562			562	0	562
		1 298		1 298	0	1 298
- 25 135				- 25 135	- 15	- 25 150
				0	0	0
				- 4 632	0	- 4 632
				1 698	0	1 698
				- 116	8	- 108
- 33 560	202 482	- 24 115	82 900	1 998 308	267	1 998 575
			- 82 900	0		0
				- 81 976	- 4	- 81 980
0	0	0	- 82 900	- 81 976	- 4	- 81 980
			223 817	223 817	57	223 874
	17 106			17 106	1	17 107
	- 7 363			- 7 363	0	- 7 363
		1 622		1 622	0	1 622
4 958				4 958	- 2	4 956
				- 15 002	0	- 15 002
				103	0	103
				465	0	465
	508			- 996	- 10	- 1 006
- 28 602	212 733	- 22 493	223 817	2 141 042	309	2 141 351

4.1.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Résultat net (part du Groupe)	223 817	82 900
Participations ne donnant pas le contrôle	57	4
Impôts sur le résultat	67 511	44 704
Charges de financement	21 477	21 740
Résultat opérationnel (A)	312 862	149 348
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	30 153	39 216
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	106 475	- 75 244
+/- Résultat latent de change	13 499	12 922
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	24 219	7 327
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	174 347	- 15 778
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	487 208	133 570
Variation des créances et des dettes d'exploitation	- 90 077	118 692
Impôts nets décaissés	- 87 081	- 32 419
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	- 177 157	86 273
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	- 366 695	- 6 321
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	92 618	- 56 841
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	290 984	37 677
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	16 907	- 25 485
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)	326 958	194 358
Acquisitions des placements	- 892 110	- 655 210
Cessions des placements	693 321	631 206
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	- 198 789	- 24 004
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	7 285	- 4 887
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)	7 285	- 4 887
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 17 166	- 33 899
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	728	8 456
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	- 16 438	- 25 442
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)	- 207 942	- 54 334
Émissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres	- 14 886	- 4 632
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	- 81 976	
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 4	- 1
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	- 96 866	- 4 632
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	-	
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement		
Remboursement des passifs locatifs	- 16 762	- 13 629
Intérêts payés	- 20 732	- 21 193
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	- 37 494	- 34 822
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	- 134 360	- 39 454
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	- 23 187	- 20 378
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (F+J+K+L)	- 38 528	80 192
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	326 958	194 358
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	- 207 942	- 54 334
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	- 134 360	- 39 454
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	- 23 187	- 20 378
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	400 969	320 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	362 441	400 969
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	- 38 528	80 192

4.1.6 Éléments obligatoires de la taxonomie de base

NOM OU TOUT AUTRE MODE D'IDENTIFICATION DE L'ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS	COFACE SA
Explication des modifications du nom ou de tout autre mode d'identification de l'entité présentant les états financiers intervenues depuis la fin de la période de <i>reporting</i> précédente	N/A
Adresse de l'entité	1, place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France
Forme juridique de l'entité	Société anonyme à conseil d'administration de droit français
Pays de constitution	France
Adresse du siège social de l'entité	1, place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France
Établissement principal	1, place Costes et Bellonte, 92270 Bois-Colombes, France
Description de la nature des opérations de l'entité et de ses principales activités	Avec plus de 75 ans d'expérience et le plus vaste réseau international, Coface est un leader dans l'assurance-crédit et les services spécialisés adjacents : l'affacturage, l'assurance <i>Single Risk</i> , la caution et les services d'information. Coface accompagne les entreprises dans leurs décisions de crédit. Les services et solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export.
Nom de l'entité mère	COFACE SA
Nom de la société tête de Groupe	COFACE SA

4.2 NOTES ET ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

BASE DE PRÉPARATION	139	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	180
FAITS MARQUANTS	139	NOTE 22 Chiffre d'affaires	180
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	140	NOTE 23 Charges des prestations des contrats	181
PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	143	NOTE 24 Frais généraux par destination	182
ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN	155	NOTE 25 Charges d'exploitation bancaire	182
NOTE 1 Écarts d'acquisition	155	NOTE 26 Résultat des cessions en réassurance	182
NOTE 2 Autres immobilisations incorporelles	156	NOTE 27 Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	183
NOTE 3 Placements des activités d'assurance	157	NOTE 28 Autres produits et charges opérationnels	184
NOTE 4 Créances des activités du secteur bancaire	162	NOTE 29 Impôt sur le résultat	184
NOTE 5 Investissements dans les entreprises associées	163	NOTE 30 Ventilation du résultat par secteur	185
NOTE 6 Immeubles d'exploitation et autres immobilisations	163	NOTE 31 Résultat par action	190
NOTE 7 Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	166	NOTE 32 Effectifs	190
NOTE 8 Autres actifs	166	NOTE 33 Parties liées	190
NOTE 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie	167	NOTE 34 Rémunération des principaux dirigeants	192
NOTE 10 Composition du capital social	167	NOTE 35 Honoraires des commissaires aux comptes	193
NOTE 11 Paiements sur la base d'actions	168	NOTE 36 Engagements hors bilan	193
NOTE 12 Réserves de réévaluation	169	NOTE 37 Contrats de locations	194
NOTE 13 Provisions pour risques et charges	169	NOTE 38 Relations mère-filiales	194
NOTE 14 Avantages au personnel	171	NOTE 39 Événements post-clôture	195
NOTE 15 Dettes de financement	176	NOTE 40 Gestion des risques	195
NOTE 16 Passifs locatifs	177		
NOTE 17 Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	177		
NOTE 18 Ressources des activités du secteur bancaire	177		
NOTE 19 Impôts différés	178		
NOTE 20 Dettes d'assurance et de réassurance	179		
NOTE 21 Autres passifs	179		

BASE DE PRÉPARATION

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptée par l'Union européenne ⁽¹⁾. Ces normes sont détaillées dans les « Principes et méthodes comptables ».

Le bilan est présenté avec un comparatif au 31 décembre 2020, le compte de résultat avec un comparatif au 31 décembre 2020.

Les présents comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le conseil d'administration du Groupe Coface en date du 15 février 2022.

FAITS MARQUANTS

Évolution de la gouvernance

Au sein du conseil d'administration

Le 10 février 2021, Natixis et Arch Capital Group ont annoncé que la transaction portant sur la cession de 29,5 % des titres de COFACE SA avait obtenu toutes les autorisations nécessaires. Conformément aux annonces faites en février 2020, les administrateurs représentant Natixis ont ainsi présenté leur démission. Le conseil a alors coopté quatre administrateurs nommés par Arch ainsi que Bernardo Sanchez Incera qui a été alors nommé président du conseil. À compter de cette date, le conseil d'administration de Coface est donc composé de dix membres, quatre femmes et six hommes, dont la majorité (six) d'administrateurs indépendants.

Le 28 juillet 2021, le conseil d'administration a coopté David Gansberg, directeur général de l'activité de prêt hypothécaire monde chez Arch, en qualité d'administrateur non-indépendant en remplacement de Benoît Lapointe de Vaudreuil qui quitte le conseil pour se concentrer sur ses responsabilités professionnelles actuelles.

Au sein du comité de direction Groupe

Au cours de l'année 2021, plusieurs nominations sont venues renforcer l'équipe de direction de Coface :

- le 24 mars 2021, Declan Daly a été nommé directeur des opérations du Groupe Coface à compter du 1^{er} avril ;
- le 1^{er} septembre 2021, les nominations suivantes ont été annoncées :
 - Antonio Marchitelli, directeur de Coface pour la région Europe de l'Ouest, a été nommé directeur en charge des lignes de produits spécialisés à partir du 1^{er} janvier 2022,
 - Carine Pichon, directrice financière et risques, remplacera Antonio en tant que directrice générale de Coface pour la région Europe de l'Ouest,
 - Phalla Gervais a remplacé Carine en tant que directrice financière et risques à compter du 6 septembre 2021,
 - Jaroslav Jaworski a été confirmé au poste de directeur général de Coface pour la région Europe centrale et de l'Est, à compter du 1^{er} septembre 2021 ;
- le 10 septembre 2021, Marcelo Lemos a été nommé en tant que nouveau directeur général de sa région Amérique latine, à compter du lundi 13 septembre 2021.

Les agences de notation reconnaissent les bonnes performances de Coface

Le 10 février 2021, l'agence de notation Moody's a confirmé la note de solidité financière (*Insurance Financial Strength* - IFS) A2 de Coface. Elle a également relevé la perspective de cette note qui est désormais assortie d'une perspective stable.

Le 18 mars 2021, l'agence de notation AM best a confirmé la note de solidité financière (*Insurer Financial Strength* - IFS) 'A' (Excellent) attribuée à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie), Coface North America Insurance Company (CNAIC) et Coface Re. La perspective de ces notes reste « stable ».

Le 20 avril 2021, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de solidité financière (*Insurer Financial Strength* - IFS) 'AA-' de Coface. L'agence a également retiré la surveillance négative attachée à cette note. Les perspectives sont désormais stables. Le 9 décembre 2021, Fitch a confirmé la note solidité financière et les perspectives restent stables.

Réduction du capital social par annulation d'actions auto-détenues

Le conseil d'administration de COFACE SA, dans sa réunion du 4 mars 2021, a décidé d'annuler les 1 852 157 actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions du 27 octobre 2020, et corrélativement, de réduire le capital social de la Société.

En conséquence, le capital social de COFACE SA s'établit désormais à 300 359 594 euros divisé en 150 179 792 actions d'une valeur nominale de 2 euros chacune.

Expiration des principaux schémas gouvernementaux

En 2020, de nombreux gouvernements ont rapidement reconnu le rôle crucial de l'assurance-crédit dans le maintien du crédit inter-entreprises, première source de financement de nombreuses entreprises. Afin de permettre de garantir la disponibilité de l'assurance-crédit dans une période où le risque n'est pas forcément assurable, de nombreux états ont mis en place des mécanismes de garantie dont la forme et le périmètre varient. Au 31 décembre 2020, Coface avait ainsi finalisé 13 accords dans des pays qui représentaient 64 % des expositions.

(1) Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements

Comme initialement prévu, la grande majorité des schémas gouvernementaux (hors top-up, complément d'assurance-crédit) ont expiré au 30 juin 2021 entraînant ainsi une mise en run-off des contrats. En effet, les états et les acteurs d'assurance-crédit, dont Coface, partagent l'analyse selon laquelle une prolongation n'est pas nécessaire compte tenu de la situation actuelle du marché. Cependant, les différents acteurs continueront à travailler en étroite collaboration après le 30 juin 2021 afin d'être en mesure d'agir rapidement, dans le cadre de la législation européenne, au cas où la situation économique se détériorerait de manière significative. Les plans gouvernementaux ont un impact négatif sur le résultat avant impôt de -103 millions d'euros sur le T4-2021 portant le total à -160 millions d'euros sur 12M-2021.

Renouvellement de sa ligne de crédit syndiquée

Dans le cadre du refinancement de son activité d'affacturage, COFACE SA a signé le 4 août 2021 avec un groupe de banques partenaires, le renouvellement par anticipation de son crédit

syndiqué en euros d'un montant de 700 millions d'euros. Il s'inscrit dans le cadre du plan *Build to Lead* qui vise à mieux valoriser les actifs de Coface dans les métiers de spécialités et va donc permettre de continuer de soutenir le développement de l'affacturage.

Cette opération avait été initialement conclue en 2017 pour se substituer à des lignes de crédit bilatérales existantes. Coface s'appuie sur un panel de sept banques relationnelles : BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, Natixis, Société Générale, intervenant en qualité d'arrangeurs mandatés et teneurs de livres, BRED, HSBC et La Banque Postale intervenant en qualité d'arrangeurs mandatés. Société Générale agit en qualité d'agent de la documentation et de la facilité.

Le crédit est renouvelé pour une durée de trois ans avec deux options d'extension d'une année chacune, à la main des prêteurs. Cette opération permet au Groupe une amélioration de sa flexibilité financière et un allongement de la maturité de son refinancement, tout en profitant des conditions de marché favorables et en renforçant les relations avec ses banques de premier rang qui confirment ainsi leur engagement de moyen terme auprès de Coface.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre de consolidation sur l'exercice 2021

Entrées de périmètre

Au cours du second trimestre 2021, trois entités détenues exclusivement depuis plusieurs exercices sont entrées dans le périmètre de consolidation. Il s'agit de Coface Poland insurance service, Coface Romania insurance service et Coface Finance Israël.

Lors du dernier trimestre 2021, l'entité Mexique Services est également rentrée dans le périmètre.

Sorties de périmètre

La société Coface North America, Inc. (MGU) est sortie du périmètre au 31 décembre 2021.

Fusion

La société Coface Poland CMS a été absorbée par la société Coface Poland insurance Service.

La société Coface Romania CMS a été absorbée par la société Coface Romania insurance Service

Entités *ad hoc*

Entités *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit

Les opérations de rehaussement de crédit du Groupe Coface consistent à assurer les créances titrisées par un tiers auprès d'investisseurs via une entité *ad hoc* au-delà d'un certain montant de pertes. Dans ce type d'opérations, le Groupe Coface ne joue aucun rôle dans la détermination de l'activité de l'entité *ad hoc* ou dans sa gestion opérationnelle. La prime

reçue en contrepartie du contrat d'assurance pèse de façon minoritaire dans l'ensemble des flux générés par la structure dont la majorité revient aux investisseurs.

Coface n'est pas sponsor des montages de titrisation. Son rôle est celui de simple prestataire de service auprès de l'entité *ad hoc* via la signature d'un contrat avec celle-ci. De fait, Coface ne détient pas de pouvoirs sur les activités pertinentes des entités *ad hoc* impliquées dans ces montages (sélection des créances composant le portefeuille, gestion des créances...). Aucune entité *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit n'est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement

Coface a mis en place, depuis 2012, une solution de refinancement alternative à la ligne de liquidité octroyée par Natixis pour l'activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne (entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement).

Coface Finanz, société d'affacturage du Groupe, cède ainsi ses créances affacturées tous les mois à un SPV (*Special Purpose Vehicle*) de type français, soit le fonds commun de titrisation (FCT) VEGA. Les créances transférées bénéficient d'une couverture d'assurance-crédit.

Le FCT acquiert les créances à la valeur nominale minorée d'un *discount* (déterminé sur la base des pertes historiques du portefeuille et des coûts de refinancement). Pour se refinancer, le FCT émet des parts seniors en faveur des conduits (un conduit par banque) émettant ensuite sur le marché des ABCP (*Asset-Backed Commercial Paper*), et des parts subordonnées en faveur de Coface Factoring Poland. Le Groupe Coface détient le contrôle sur les activités pertinentes du FCT.

L'entité VEGA est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de l'investissement

Les fonds communs de placements Colombes ont été créés en 2013 afin de centraliser la gestion des placements au niveau

du Groupe Coface. La gestion administrative est confiée à Amundi et le dépositaire et valorisateur est Caceis.

Les succursales européennes de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur n'ayant pas de contraintes réglementaires locales spécifiques participent à la gestion centralisée de leurs actifs, mise en place par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Elles reçoivent une quote-part du résultat global résultant de l'application d'une clé d'allocation représentative des risques souscrits par chaque succursale et déterminée par les provisions techniques.

Les fonds communs de placements Lausanne ont été créés en 2015 afin que Coface Re puisse souscrire à des parts de fonds. La gestion administrative est confiée à Amundi, le dépositaire est Caceis Suisse et le valorisateur est Caceis.

Les trois critères établis par IFRS 10 pour consolider les fonds FCP Colombes et FCP Lausanne sont remplis. Les OPCVM dédiés sont inclus dans le périmètre de consolidation et consolidés par intégration globale. Ils sont contrôlés à 100 %.

Toutes les entités du périmètre Coface sont consolidées en intégration globale.

Pays	ENTITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	POURCENTAGES			
			CONTRÔLE		INTÉRÊT	
			31/12/21	31/12/21	31/12/20	31/12/20
Europe du Nord						
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland (ex Coface Kreditversicherung)	-	Succursale*		Succursale*	
Allemagne	Coface Finanz GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Rating Holding GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Rating GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Kisselberg KG	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation)	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pays Bas	Coface Nederland Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pays-Bas	Coface Nederland	-	Succursale*		Succursale*	
Danemark	Coface Danmark	-	Succursale*		Succursale*	
Suède	Coface Sverige	-	Succursale*		Succursale*	
Norvège	Coface Norway – SUCC (Coface Europe)	-	Succursale*		100,00 %	100,00 %
Europe de l'Ouest						
France	COFACE SA	Société mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Cofinpar	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Cogeri	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fimipar	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 2	Globale	0,00 %	0,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 2 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 ter	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 quater	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 4	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 5 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 6	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	Coface Belgium Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	Coface Belgique	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Suisse	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Re	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 2	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 3	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	ENTITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	POURCENTAGES			
			CONTRÔLE	INTÉRÊT	CONTRÔLE	INTÉRÊT
			31/12/21	31/12/21	31/12/20	31/12/20
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 5	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 6	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK	-	Succursale*		Succursale*	
Irlande	Coface Ireland	-	Succursale*		Succursale*	
Europe centrale						
Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Coface Central Europe Holding AG	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA Niederlassung Austria	-	Succursale*		Succursale*	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office	-	Succursale*		Succursale*	
Pologne	Coface Poland Credit Management Services Sp. z o.o.	Globale	0,00 %	0,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Coface Poland Insurance Services	Globale	100,00 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o.	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	-	Succursale*		Succursale*	
République Tchèque	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Romania CMS	Globale	0,00 %	0,00 %	100,00 %	100,00 %
Roumanie	Coface Romania Insurance Services	Globale	100,00 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA Bois - Colombes - Sucursala Bucuresti	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Technologie - Roumanie	-	Succursale*		Succursale*	
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu	-	Succursale*		Succursale*	
Slovénie	Coface PKZ	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Lithuanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Lietuvos filialas	-	Succursale*		Succursale*	
Bulgarie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA - Branch Bulgaria	-	Succursale*		Succursale*	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Méditerranée et Afrique						
Italie	Coface Italy (succursale)	-	Succursale*		Succursale*	
Italie	Coface Italia	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	Coface Israël	-	Succursale*		Succursale*	
Israël	Coface Holding Israël	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	Coface Finance Israël	Globale	100,00 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Israël	BDI - Coface (business data Israël)	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Afrique du Sud	Coface South Africa	Globale	97,50 %	97,50 %	97,50 %	97,50 %
Afrique du Sud	Coface South Africa Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	ENTITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	POURCENTAGES			
			CONTRÔLE		INTÉRÊT	
			31/12/21	31/12/21	31/12/20	31/12/20
Espagne	Coface Servicios España,	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Iberica	-	Succursale*		Succursale*	
Portugal	Coface Portugal	-	Succursale*		Succursale*	
Grèce	Coface Grèce	-	Succursale*		Succursale*	
Turquie	Coface Sigorta	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Amérique du Nord						
États-Unis	Coface North America Holding Company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America	Globale	0,00 %	0,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface Services North America	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America Insurance company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Canada	Coface Canada	-	Succursale*		Succursale*	
Amérique latine						
Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Mexique	Coface Servicios Mexico. S.A.DE C.V.	Globale	100,00 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chili	Coface Chile SA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chili	Coface Chile	-	Succursale*		Succursale*	
Argentine	Coface Argentina	-	Succursale*		Succursale*	
Équateur	Coface Ecuador	-	Succursale*		Succursale*	
Asie-Pacifique						
Australie	Coface Australia	-	Succursale*		Succursale*	
Hong-Kong	Coface Hong Kong	-	Succursale*		Succursale*	
Japon	Coface Japon	-	Succursale*		Succursale*	
Singapour	Coface Singapour	-	Succursale*		Succursale*	
Taïwan	Coface Taïwan	-	Succursale*		Succursale*	

* Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Textes applicables depuis le 1^{er} janvier 2021

Réforme des taux d'intérêt de référence

Les amendements liés à la réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 (IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16) n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

IFRS 16

L'amendement à la norme IFRS 16 « Contrats de Location » sur les allègements de loyers liés au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 adopté par la Commission européenne le 30 août 2021 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021, avec possibilité d'application anticipée. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

IFRS 17

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée par l'IASB le 18 mai 2017 remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». La norme IFRS 17 a été publiée au journal officiel de l'Union européenne le 23 novembre 2021. IFRS 17 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023 ; une application anticipée est autorisée, à condition d'appliquer aussi IFRS 9 « Instruments

financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

La norme IFRS 17 pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

Valorisées aujourd'hui au coût historique, les obligations aux contrats devront être comptabilisées, en application de la norme IFRS 17, à la valeur actuelle. Pour cela, les contrats d'assurance seront valorisés en fonction des flux de trésorerie qu'ils généreront dans le futur, en incluant une marge de risques afin de prendre en compte l'incertitude relative à ces flux. D'autre part, la norme IFRS 17 introduit la notion de marge de service contractuelle. Celle-ci représente le bénéfice non acquis par l'assureur et sera libérée au fil du temps, en fonction du service rendu par l'assureur à l'assuré.

La norme demande un niveau de granularité des calculs plus détaillés qu'auparavant puisqu'elle requiert des estimations par groupe de contrats.

Ces changements comptables modifieront le profil du résultat de l'assurance.

Compte tenu de l'importance des changements apportés, Coface s'est dotée d'une structure projet, qui permettra, au sein des différents chantiers, d'appréhender l'ensemble des dimensions de la norme : modélisation, adaptation des systèmes et des organisations, production des comptes et stratégie de bascule, communication financière et conduite du changement.

IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été adoptée par la Commission européenne le 22 novembre 2016 et est applicable de façon rétrospective depuis le 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 9 remplace IAS 39 et définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers, ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Exemption

L'amendement à la norme IFRS 4 portant sur l'application conjointe de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avec la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et concernant des dispositions spécifiques pour les conglomérats financiers, adopté le 9 novembre 2017 par la Commission européenne, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Ce règlement européen permet aux conglomérats financiers d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 pour leur secteur d'assurance jusqu'au 1^{er} janvier 2023 (date d'application de la nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'assurance) sous conditions :

- de ne pas transférer d'instruments financiers entre le secteur de l'assurance et les autres secteurs du conglomérat (à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le résultat pour les deux secteurs concernés par le transfert) ;
- d'indiquer les entités d'assurance qui appliquent la norme IAS 39 ;
- d'apporter des informations complémentaires spécifiques en note annexes.

Coface, répondant aux critères d'éligibilité de conglomérat financier, applique cette disposition pour ses entités d'assurance qui resteront donc sous IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2021. Les entités concernées par cette mesure sont l'ensemble des entités d'assurance et les entités dont l'activité est directement liée à l'assurance (entités de services, fonds consolidés).

Périmètre d'application

Par conséquent, les entités concernées par l'application de la norme IFRS 9 sont exclusivement les entités portant l'activité d'affacturage, activité exploitée par Coface en Allemagne et en Pologne.

Décisions récentes de l'IFRS IC

Les interprétations IFRS IC relatives à IAS 19 sur l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes de services ainsi que IAS 38 sur les coûts de configuration et d'adaptation d'un logiciel accessible par le cloud n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Textes applicables à compter du 1^{er} janvier 2022

Les amendements liés aux normes IFRS 3, IAS 16 et IAS 37, publiés en date du 14 mai 2020, seront applicables au 1^{er} janvier 2022.

Méthodes de consolidation

Conformément aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers », IFRS 10 et IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation dès lors que leur consolidation ne présentait pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe Coface.

La notion de significativité résulte de la mise en œuvre de seuils et d'une appréciation qualitative de la pertinence de l'apport des entités dans les comptes consolidés de Coface. Les principaux seuils applicables sont les suivants :

- total bilan : 40 millions d'euros ;
- résultat technique : 5 millions d'euros ;
- résultat net : +/- 2 millions d'euros.

Par ailleurs, selon la politique du groupe, toutes entités non consolidées doivent distribuer la totalité de leur revenu distribuable sauf contrainte réglementaire et/ou éléments exceptionnels.

Les participations sont consolidées :

- par intégration globale, lorsque Coface exerce un contrôle sur ces sociétés ;
- par mise en équivalence, lorsqu'elles sont sous influence notable.

Toutes les entités du périmètre du Groupe Coface sont consolidées en intégration globale.

La norme IFRS 10 remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités *ad hoc*. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'analyse des entités *ad hoc* du Groupe Coface est présentée dans la note Périmètre de consolidation.

Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations réciproques significatives font l'objet d'une élimination au bilan et au compte de résultat.

Actifs destinés à être cédés et dettes liées et activités abandonnées

Un actif (ou un groupe d'actifs) non courant est destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente (norme IFRS 5). Cet actif (ou groupe d'actifs) doit être disponible immédiatement en vue de la vente et il doit être hautement probable que cette vente intervienne dans les douze mois.

Une vente est hautement probable si :

- un plan de vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) est engagé au niveau de la direction ;
- une offre non liante a été remise par au moins un acquéreur potentiel ;
- il est peu probable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Au bilan, les actifs concernés sont classés dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés » à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et cessent d'être amortis à compter de leur classification en « Actifs courants destinés à être cédés ». Ils font l'objet d'un provisionnement dès que leur valeur comptable est supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dettes liées sont comptabilisées au passif dans une rubrique dédiée.

Si la cession n'est pas intervenue dans les douze mois suivant la classification dans les « Actifs non courants destinés à être cédés », l'actif cesse d'être classé dans cette catégorie, sauf circonstances particulières indépendantes du contrôle de Coface.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité clairement identifiable, cédée ou classée comme détenue en vue de la vente qui respecte l'une des trois conditions suivantes :

- la composante constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ;
- sans constituer une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, la composante fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ;
- la composante constitue une filiale acquise uniquement dans l'objectif d'être cédée.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte au compte de résultat à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et pour toutes les périodes comparatives présentées. Ce résultat inclut le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le résultat net après impôt résultant de la cession effective ou de l'évaluation des actifs ou des groupes d'actifs détenus en vue de la vente à leur juste valeur minorée des frais de cession.

Date de clôture et durée des exercices

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre de chaque année et les exercices ont une durée de 12 mois.

Conversion

Conversion des transactions en devises

A la comptabilisation initiale, les transactions effectuées en devises étrangères (devises autres que la devise fonctionnelle) sont converties en devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction (norme IAS 21) ; les entités utilisent généralement le cours de clôture du mois précédant la date de la transaction qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. A chaque date de clôture :

- les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture ;
- les éléments non monétaires évalués au cours historiques sont convertis au cours de change à la date à laquelle la transaction a été comptabilisée ;
- les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Les comptes consolidés de Coface sont établis en euros.

Les bilans des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception du capital et des réserves convertis au cours historique. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les autres éléments du résultat global.

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période, qui est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40). La différence de valorisation du résultat de l'exercice entre le taux de change moyen et le taux de clôture appliqué au bilan est également portée dans les autres éléments du résultat global.

Économies hyperinflationnistes

L'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » est requise, à compter du 1^{er} juillet 2018, pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Peso argentin.

Le Groupe Coface possède des activités en Argentine dont la contribution au total du bilan et du résultat net consolidés est non significative au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Ainsi, l'impact de l'application de cette norme est également non significative à l'échelle du groupe et n'a pas été prise en compte dans les états financiers au 31 décembre 2021 ni au 31 décembre 2020.

Principes généraux

Activité d'assurance

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance-crédit de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 autorise l'application des normes locales pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

Coface a retenu les règles comptables françaises pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

La norme IFRS 4 exige cependant de prendre en compte les points suivants :

- annulation des provisions pour égalisation ou pour risque de catastrophe ;
- réalisation d'un test de suffisance des passifs.

Activité de services

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique pour les sociétés ayant une activité de vente de l'information et de recouvrement de créances.

Les produits sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, qu'il est probable que les avantages économiques iront à l'acquéreur et que le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Activité de factoring

Les sociétés ayant une activité de *factoring* appliquent la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à la fois à un actif financier pour une entreprise (droit contractuel de recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier) et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entreprise (obligation contractuelle consistant à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier).

Les créances commerciales sont classées dans la catégorie des « prêts et créances ». Après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, les créances sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif (TIE). La commission de financement est étalée sur la durée des opérations d'affacturage ce qui équivaut à une intégration de cette commission dans le TIE, compte tenu de leur caractère court terme.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique également pour les activités de *factoring* selon les mêmes modalités que pour les activités de service.

Classement des produits et charges relatifs aux différents métiers du Groupe

Ventilation par destination des frais des sociétés d'assurance

Les frais des sociétés d'assurance françaises et étrangères sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition. Les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements. Les frais de règlement de sinistres sont compris dans la charge des sinistres. Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges opérationnelles courantes apparaissent directement au compte de résultat.

Sociétés ayant une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés d'affacturage sont respectivement classés en « Produits d'exploitation bancaire » et « Charges d'exploitation bancaire ».

Sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage sont respectivement classés en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se compose :

- de primes, correspondant à la rémunération de l'engagement du Groupe de couvrir les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), *Single Risk* (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque), mais sa rémunération prend la forme d'une prime ; il répond à ce titre aux définitions des contrats d'assurance données par la norme IFRS 4 ;
- d'autres revenus, comprenant :
 - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances. Ils entrent dans le calcul du chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit,
 - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit,
 - les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement,

correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées) et par activité (assurance-crédit, cautionnement, affacturage et information & autres services).

Opérations techniques d'assurance

Primes brutes acquises

Primes brutes émises

Les primes brutes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture.

Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisées dans les pays où le Groupe est présent.

Ristournes de primes

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, *boni* et *no claims* bonus, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée au *pro rata temporis* séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Primes brutes acquises

Les primes brutes acquises sont constituées des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluent les commissions d'acquisition ; ils sont répartis sur la durée de vie des contrats selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition de contrats relative à la période comprise entre la date de clôture de la période et la date d'échéance de la prime est reportée à l'actif du bilan dans le poste « Frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres actifs.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

Charges de prestations des contrats

Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Le montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique à partir de données historiques correspondant à l'estimation du montant final de sinistres.

Les provisions incluent également une provision pour frais de recouvrement et frais de gestion des sinistres.

En sus de cette estimation statistique, des provisions spécifiques sont enregistrées sur des sinistres majeurs sur la base d'une probabilité de défaut et de sévérité, estimées au cas par cas et validé par un comité (comité spécial réserves).

En ce qui concerne l'assurance caution, les sinistres qui ont fait l'objet d'une notification à la date d'inventaire sont provisionnés. Un complément de provision est enregistré sur base d'un standard de provisionnement. Ce standard est fixé pour les quatre années de rattachement les plus récentes. Pour les années plus anciennes, ce standard ne s'applique que si la garantie est encore active. Son principe est que le risque d'appel de la caution devient plus élevé du fait de l'insolvabilité du « principal » (cautionné), même si aucun appel n'a été fait pour les dossiers concernés. Ce complément est évalué sur la base de la probabilité de défaut et de sévérité.

Prévision de recours

La prévision de recours représente les estimations des récupérations attendues ; elle est calculée en appliquant un taux ultime de récupération à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés.

La prévision de recours inclut une provision pour frais de recouvrement.

Opérations de réassurance

L'ensemble des opérations d'acceptations et de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées, affaire par affaire, sur la base des données fournies par les cédantes.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés de compléments le cas échéant.

Les commissions versées aux cédants sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Les fonds reçus des réassureurs figurent au passif.

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Conformément à la recommandation n° 2013-03 de l'ANC, les rubriques « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que Coface souhaite présenter de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et pour permettre une meilleure comparabilité des exercices, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du « Conceptual Framework ».

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Écarts d'acquisition

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe évalue les écarts d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- auquel on ajoute le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- auquel on ajoute, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;
- diminué du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Lorsque la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Si de nouvelles informations conduisent, dans les 12 mois suivant l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une

nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées. Il en découle automatiquement une modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté, à la date d'acquisition, à un ou plusieurs groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition. L'écart d'acquisition est non amortissable, mais reste soumis à des tests de dépréciation, effectués chaque année et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir (IAS 36.10). Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable du groupe d'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable, correspondant au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Tests sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels

En application de la norme IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les entités stratégiques du périmètre de consolidation du Groupe Coface par UGT.

Le groupe d'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (autres UGT). La norme IAS 36.80 définit que les écarts d'acquisition dégagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être affectés, à compter de la date du regroupement, aux groupes d'UGT de l'acquéreur ou aux groupes d'UGT qui sont censés bénéficier des synergies issues de l'opération.

Le Groupe Coface a identifié des groupes d'UGT qui reflètent le découpage utilisé par le *management* dans sa gestion opérationnelle.

Les sept groupes d'UGT sont les suivants :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;
- Europe centrale ;
- Méditerranée & Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique latine ;
- Asie-Pacifique.

Méthode de valorisation des groupes d'UGT et tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition existants sont affectés à chaque groupe d'UGT de façon à pouvoir être testés. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque, et en tout état de cause au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition se fait ainsi en testant le groupe UGT à laquelle les écarts d'acquisition ont été affectés.

Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède la valeur recouvrable, il convient de reconnaître la perte de valeur correspondante :

- en priorité par réduction de la valeur des écarts d'acquisition (sans possibilité de reprise ultérieure) ;
- ensuite en réduisant la valeur des autres actifs du groupe d'UGT au prorata de la valeur respective de chaque actif.

La valeur recouvrable est déterminée par l'actualisation des flux futurs.

Méthode utilisée pour valoriser les entités

Valeur d'utilité : actualisation des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie attendus ressortent des *business plans* à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le *management* du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Juste valeur

Selon cette approche utilisée à titre informatif, Coface valorise ses sociétés par application de multiples de résultat net d'une part, de Chiffre d'Affaires (CA) pour les sociétés de services, d'actif net réévalué (ANR) pour les sociétés d'assurances et pour les sociétés d'affacturage d'autre part. Les multiples de référence sont issus de comparables boursiers ou de transactions récentes, de manière à bien prendre en compte la valorisation des actifs par le marché.

La valorisation par les multiples est obtenue en faisant la moyenne de la valorisation issue du multiple de résultat net, et de celle issue du multiple de CA pour les sociétés de services, et d'ANR pour les sociétés d'assurance et d'affacturage.

Immobilisations incorporelles

Coface immobilise les frais de développement dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre ;
- sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- la manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les frais de développement et les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité ; celle-ci ne peut excéder quinze ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immeubles d'exploitation sont constitués de composants ayant des durées d'utilité différentes ; ces composants sont comptabilisés séparément et amortis linéairement selon leur durée d'utilité.

Le Groupe Coface a identifié les composants suivants :

TERRAIN	NON AMORTISSABLE
Structure close ou couverte	Amortie sur 30 ans
Équipement technique	Amorti sur 15 ans
Aménagement intérieur	Amorti sur 10 ans

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier.

Si la valeur de marché de l'immeuble est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Actifs financiers

Hors activité de *factoring*, le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories IAS 39

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction, actifs détenus jusqu'à l'échéance, actifs à la juste valeur par résultat et prêts et autres créances.

La date de comptabilisation des actifs financiers retenue par Coface correspond à celle de la négociation de ces actifs.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat (diminué de l'amortissement actuariel pour les instruments de dettes) est comptabilisée dans le poste « actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat. Ce poste inclut les titres de participation.

Actifs détenus à des fins de transaction (*trading*)

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du

coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur par résultat

Les modalités de comptabilisation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les créances relatives aux dépôts en espèces détenus par les cédantes en garantie des engagements de souscription. Ils figurent au bilan à hauteur des montants versés.

Cette catégorie comporte aussi les actifs financiers non dérivés dont le paiement est déterminé ou déterminable, et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances comprennent les dépôts courts termes dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois à compter de la date d'achat ou de dépôt.

Juste valeur

Les titres cotés sont valorisés à leur cours de bourse à la date d'inventaire. La juste valeur des titres non cotés est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Test de dépréciation

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté comptable. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau de l'agrégat du compte de résultat « Produits des placements nets de charges de gestion ».

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multicritères qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Constitue un indice de dépréciation :

- pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal, l'existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, la faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie comme par exemple la mise en évidence de pertes à terminaison par application d'un modèle de calcul de projection de flux recouvrables actualisés ou à l'issue de la réalisation de stress tests ;
- pour les instruments de capitaux propres (hors titres de participations non cotés) : l'existence d'indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial. En outre, un test de dépréciation est systématiquement mené pour les titres en situation de moins-value latente de plus de 30 % ou en situation de moins-value latente depuis plus de six mois. Ce test consiste à réaliser une analyse qualitative s'appuyant sur différents facteurs comme l'analyse du cours sur une période donnée, ou bien sur des informations afférentes à la situation de l'émetteur. Le cas échéant une dépréciation est constatée sur la base du cours de cotation à la date d'arrêté. Indépendamment de cette analyse, une

dépréciation est systématiquement constatée dès lors que le titre présente une moins-value latente en date d'arrêté de plus de 50 %, ou une moins-value latente de plus de 24 mois ;

- pour les participations non cotées : une moins-value latente de plus de 20 % sur une période supérieure à 18 mois, ou la survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les dépréciations constatées sur des instruments de capitaux propres aux dates d'arrêtés intermédiaires sont figées dans le résultat et ne peuvent être reprises avant la cession des titres conformément à l'interprétation IFRIC 10.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Un produit dérivé est un instrument financier (IAS 39) :

- dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée, les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière rétrospective. À cet égard, les relations de couvertures sont considérées comme étant efficaces lorsque le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %.

- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net

dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.

- Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds Colombes. La Société n'effectue pas d'opération de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments utilisés sont comptabilisés en juste valeur par le résultat.

Dettes de financement

Ce poste concerne la dette subordonnée.

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière a été évaluée à la juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Après son évaluation initiale, la dette est valorisée au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Ce coût amorti correspond :

- au montant de l'évaluation initiale du passif financier ;
- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé selon la méthode du TIE) et de toute décote ou prime entre le montant initial et le montant à l'échéance.

Les primes et décotes n'entrent pas dans le coût initial d'un passif financier. Toutefois, elles entrent dans le calcul du coût amorti et seront donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée du passif financier. Les primes et décotes viennent ainsi modifier le coût amorti du passif financier au fur et à mesure de leur amortissement.

Traitement comptable des frais d'émission de la dette

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'un passif financier sont inclus dans la juste valeur initiale du passif. Ces frais sont définis comme étant les coûts marginaux directement attribuables à l'émission du passif financier ; un coût marginal étant un coût qui n'aurait pas été encouru si l'entreprise n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier.

Ils comprennent :

- les honoraires et commissions versés à des agents, conseils, courtiers et autres intermédiaires ;
- les coûts prélevés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs ;
- les taxes et droits de transfert.

En revanche, ils n'incluent pas :

- la prime de remboursement ou d'émission d'une dette ;
- les coûts de financement ;

- les coûts internes administratifs ou les frais de siège.

Ressources des activités bancaires

Ce poste comprend :

- les dettes envers les entreprises du secteur bancaire ; ce poste regroupe les lignes de crédit bancaire. Elles représentent le refinancement du factor des crédits accordés aux adhérents ;
- les dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire ; il s'agit des comptes créditeurs d'affacturage. Ils regroupent :
 - d'une part les montants inscrits au crédit des comptes courants des adhérents qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à disposition anticipée par les soins du factor, et
 - d'autre part, les retenues de garantie constituées sur chaque contrat ;
- les dettes financières représentées par des titres ; ce poste comprend les emprunts subordonnés et les emprunts obligataires non-subordonnés. Ces emprunts sont classés en « Ressources des activités du secteur bancaire » car ils servent à financer l'activité d'affacturage.

À l'origine, tous les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur minorée des coûts de transaction directs. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Créances d'affacturage

Les créances d'affacturage sont représentées à l'actif du bilan pour la totalité des créances non recouvrées à la date d'établissement des comptes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, correspondant au montant des factures cédées, toutes taxes comprises, par les adhérents.

Deux catégories de provisions sont enregistrées et viennent s'inscrire en diminution des créances d'affacturage :

- des dépréciations dotées par le compte de résultat (poste « Coût du risque ») lorsqu'un risque probable de non recouvrement partiel ou total apparaît ;
- des dépréciations calculées sur les pertes de crédit attendues dotées également par le compte de résultat (poste « Coût du risque »).

Ces dépréciations, instaurées par la norme IFRS 9, s'appuient sur les modèles de calcul exploitant les notations internes des débiteurs (DRA - *Debtor Risk Assessment*). La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou ECL - *Expected Credit Loss*) est basée sur les trois paramètres principaux : la probabilité de défaut « PD », la perte en cas de défaut (LGD - *Loss Given Default*) et le montant de l'exposition en cas de défaut « EAD » (*Exposure at default*). Les dépréciations seront le produit de la PD par la LGD et l'EAD, sur la durée de vie des créances. Des ajustements spécifiques sont réalisés afin de prendre en compte les conditions courantes et les projections prospectives macro-économiques (*Forward Looking*).

La valeur nette comptable des créances d'affacturage est présentée à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Créances des activités du secteur bancaire et autres activités ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, à la date de clôture de l'exercice, lorsqu'il existe une obligation actuelle, résultant d'un événement passé envers un tiers à cette date, et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers, représentative d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation.

Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour risques fiscaux (hors impôts sur le résultat), pour litiges avec des tiers et sur les locaux vacants. Ces provisions font l'objet d'une revue à chaque clôture.

La provision pour locaux vacants est calculée en tenant compte des loyers futurs que la Société est engagée à payer jusqu'à la fin du bail, desquels sont déduits les produits futurs attendus au titre d'éventuelles sous-locations.

Avantages au personnel

Les salariés de Coface bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de Coface qui les octroient.

Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites sur le même modèle que ceux qui existent en France ;
- régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

Conformément à la norme IAS 19, Coface inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- d'indemnités et congés de fin de carrière ;
- d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,
 - la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),
 - le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;
- la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

Stock-option

Selon la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » qui définit notamment l'évaluation et la comptabilisation des stocks-options, les options sont évaluées à la date d'octroi. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de valorisation *Black and Scholes*. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement, à compter de la date d'octroi, sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Dans le cadre de son introduction en bourse, le Groupe Coface a attribué à certains bénéficiaires (salariés de filiales de COFACE SA) des actions gratuites (cf. note 11).

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'ont pas été acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Contrats de location

Selon la norme IFRS 16, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- le droit de décider de l'utilisation du bien.

Coface n'exerce qu'une activité de preneur. Pour ce dernier, la norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la

location. Coface utilise les exemptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars US).

Le droit d'utilisation est amorti linéairement, et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées distinctement au compte de résultat.

Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible est calculé conformément aux législations fiscales en vigueur dans chaque pays où les résultats sont imposables.

COFACE SA a opté au 1^{er} janvier 2015, pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Cogeris et Fimipar).

Les différences temporelles entre les valeurs des éléments d'actif et de passif dans les comptes consolidés, et celles retenues pour la détermination du résultat fiscal, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés.

Les dettes et les créances d'impôt différés sont calculées en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur à la date probable de reversement des différences concernées ; ou à défaut, en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que des bénéfices futurs imposables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables sur un horizon raisonnable.

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont valorisées au cours de clôture.

Les pertes et gains de change latents sur les créances et dettes libellées en devises sont enregistrés dans le résultat

consolidé, à l'exception des écarts de conversion sur les provisions techniques des succursales de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur et des écarts de conversion sur les créances et dettes à caractère long terme concernant une entreprise consolidée dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible.

Les différences de change relatives à une créance ou une dette libellée en monnaie étrangère sur une entreprise consolidée sont considérées comme faisant partie de l'investissement net dans l'entreprise consolidée et sont imputées en autres éléments du résultat global conformément à la norme IAS 21 jusqu'à la cession de cet investissement net.

Information sectorielle

Le Groupe Coface applique la norme IFRS 8 qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe telle qu'utilisée par le *management* pour l'allocation des ressources et la mesure des performances.

Aussi, l'information sectorielle utilisée par le *management* correspond aux régions suivantes :

- Europe du Nord ;
- Europe de l'Ouest ;
- Europe centrale ;
- Méditerranée et Afrique ;
- Amérique du Nord ;
- Amérique latine ;
- Asie-Pacifique.

Aucun regroupement de secteur opérationnel n'a été réalisé pour les besoins de l'information sectorielle publiée.

La segmentation sectorielle géographique correspond au pays de facturation.

Parties liées

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée « l'entité présentant les états financiers » dans IAS 24).

Estimations

Les principaux postes du bilan donnant lieu à une estimation par le *management* sont présentés dans le tableau ci-après :

ESTIMATION	NOTES	NATURE DE L'INFORMATION DEMANDÉE
Dépréciation d'écart d'acquisition	1	Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et de <i>loss ratio</i> .
Dépréciation des créances d'affacturage	4	Les dépréciations des créances d'affacturage incluent une partie calculée selon les pertes de crédit attendues (notion instaurée par la norme IFRS 9)
Provision pour primes acquises non émises	17	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des primes attendues sur la période diminuée des primes comptabilisées.
Provision pour ristournes de primes	17 ; 22	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des ristournes de primes à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Provision pour recours	17 ; 23	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des récupérations potentielles sur les sinistres réglés.
Provision pour sinistres	17 ; 23 ; 42	Elle comprend une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la période de clôture.
Provision IBNR	17 ; 23 ; 42	Elle est calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement.
Engagements de retraite	14	Les engagements de retraite sont évalués conformément à IAS 19 et font l'objet d'un examen annuellement, par des actuaires en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe.

Les contrats gérés par les filiales d'assurance du Groupe Coface répondent aux définitions des contrats d'assurance donnés par IFRS 4. Conformément à cette norme, ces contrats donnent donc lieu à la comptabilisation de provisions techniques au passif du bilan évaluées selon les principes fixés par les principes comptable Groupe, dans l'attente de l'application de la norme IFRS 17 en 2023 traitant du passif technique des entreprises d'assurance.

La constitution des provisions techniques d'assurance amène le Groupe Coface à réaliser des estimations, essentiellement fondées sur des hypothèses d'évolution de facteurs liées à l'assuré et à son débiteur ainsi qu'à leur environnement économique, financier, social, réglementaire ou encore politique, qui peuvent s'avérer différentes des observations *a posteriori*, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles du Groupe Coface. Le recours à ces hypothèses implique un degré élevé d'appréciation de la part du Groupe Coface, susceptibles d'affecter le niveau de provisionnement et d'avoir en conséquence un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats ou la marge de solvabilité du Groupe Coface.

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les

valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante du jugement. Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis. Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles. Les instances dirigeantes du Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodologies objectives détaillés dans ses états financiers consolidés et combinés analysent, évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent. Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

NOTE 1 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis ; ils sont soumis systématiquement à un test de dépréciation réalisé annuellement, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36.

La décomposition de la valeur nette des écarts d'acquisition ⁽¹⁾ par région est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe centrale	8 339	8 345
Méditerranée & Afrique	23 374	22 541
Amérique du Nord	6 145	5 687
Amérique du Sud	0	0
TOTAL	155 529	154 245

La valeur des écarts d'acquisition augmente de 1 284 milliers d'euros sur l'exercice 2021 ; cette hausse est due à la variation des taux de change.

Méthode des tests d'impairment

Les écarts d'acquisition et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2021. Coface a procédé à cet exercice en comparant la valeur d'utilité des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) auxquels ont été affectés les écarts d'acquisition avec leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à

trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années supplémentaires construites sur la base de ratios de gestion normalisés pour les entités d'assurance, reflétant la sinistralité « moyenne » attendue à long terme (*loss ratios* et *cost ratios* cibles). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année. Pour les entités de service, un ratio de marge brute (résultat opérationnel/chiffre d'affaires) est appliqué.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT sont : le taux de croissance à long terme fixé à 1,5% pour l'ensemble des entités et le coût du capital.

Les écarts d'acquisition ont donné lieu à des tests de perte de valeur en retenant les hypothèses suivantes au 31 décembre 2021 :

(en millions d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE	AMÉRIQUE DU NORD
Coût du capital	11,1 %	11,1 %	11,1 %	11,1 %	11,1 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	583,4	473,7	207,7	321,4	71,0

Pour rappel, les hypothèses étaient les suivantes pour l'exercice 2020 :

(en millions d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE	AMÉRIQUE DU NORD
Coût du capital	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	587,5	474,0	214,5	304,9	54,8

Sensibilité des tests d'impairment

Les analyses de sensibilité ont été effectuées sur les tests de perte de valeur en prenant en compte les sensibilités suivantes :

- sensibilité sur le taux de croissance perpétuel minoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 ;

(1) Il n'existe pas de goodwill dans la région Asie-Pacifique. En Amérique latine, le goodwill est entièrement déprécié.

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

- sensibilité sur coût de capital majoré de 0,5 point : il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 ;
- sensibilité sur le ratio de sinistre et sur le ratio des coûts sur les deux dernières années du plan d'affaires (2025 et 2026) : en considérant une augmentation de 1 à

2 points au niveau du ratio de sinistre et des coûts. Il ressort qu'une hausse de 1 à 2 points des hypothèses retenues n'aurait aucun effet sur le résultat des tests de dépréciation, compte tenu des valeurs d'utilité et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021.

La sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant :

Résultat des tests d'impairment

(en millions d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE	AMÉRIQUE DU NORD
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé ⁽¹⁾	583,4	473,7	207,7	321,4	71,0
Valeur d'utilité de l'UGT	936,9	668,3	417,7	639,2	122,1
Sensibilité Croissance long terme - 0,5 point ⁽²⁾	911,4	653,6	399,8	620,2	118,3
Sensibilité Coût du capital + 0,5 point ⁽²⁾	901,3	648,3	395,7	612,3	116,9
Sensibilité Loss/Cost Ratio 2026 + 1 point ⁽²⁾	923,1	604,3	409,2	618,8	114,1
Sensibilité Loss/Cost Ratio 2026 + 2 points ⁽²⁾	909,3	540,2	400,6	598,4	106,0

(1) La Contribution à l'actif net du Groupe consolidé correspond à la valeur comptable.

(2) Des analyses de sensibilités ont été effectuées sur la Contribution à l'actif net du Groupe consolidé.

NOTE 2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Frais de développement et logiciels	71 648	74 141
Fonds de commerce	2 529	2 062
Autres immobilisations incorporelles	246	404
TOTAL	74 423	76 607

(en milliers d'euros)	31/12/21		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE
Frais de développement et logiciels	236 507	- 164 859	71 648
Fonds de commerce	4 072	- 1 543	2 529
Autres immobilisations incorporelles	2 930	- 2 684	246
TOTAL	243 509	- 169 086	74 423

(en milliers d'euros)	31/12/20		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE
Frais de développement et logiciels	226 421	- 152 280	74 141
Fonds de commerce	3 680	- 1 618	2 062
Autres immobilisations incorporelles	2 944	- 2 539	404
TOTAL	233 045	- 156 437	76 607

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont essentiellement composées de frais de développement (projet IFRS 17, Woodstock, autres).

Ces investissements se sont élevés à 14,4 millions d'euros sur l'exercice 2021, comparés à 24,5 millions d'euros sur l'exercice 2020.

Variation de la valeur brute des actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31/12/20	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	EFFET DE CHANGE ET AUTRES	31/12/21
Frais de développement et logiciels	226 421	9	11 460	- 3 900	2 517	236 507
Fonds de commerce	3 680	0	0	0	392	4 072
Autres immobilisations incorporelles	2 944	0	20	- 14	- 21	2 930
TOTAL	217 615	9	11 480	- 3 914	2 888	243 509

(en milliers d'euros)	31/12/19	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	EFFET DE CHANGE	31/12/20
Frais de développement et logiciels	210 814	557	24 725	- 8 949	- 726	226 421
Fonds de commerce	3 873	0	0	0	- 193	3 680
Autres immobilisations incorporelles	2 928	0	92	- 6	- 71	2 944
TOTAL	217 615	557	24 817	- 8 955	- 990	233 045

Variation des amortissements et dépréciations des actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31/12/20	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES	EFFET DE CHANGE	31/12/21
Amortissement frais de développement et logiciel	- 152 089	- 9	- 14 517	3 745	- 1 837	- 164 707
Provision pour dépréciation frais de développement et logiciel	- 190	0	0	0	40	- 150
Total Amortissement et dépréciation frais de développement et logiciel	- 152 280	- 9	- 14 517	3 745	- 1 797	- 164 859
Amortissement fonds de commerce	- 1 618	-	196	0	- 120	- 1 543
Provision pour dépréciation fonds de commerce	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation fonds de commerce	- 1 618	0	196	0	- 120	- 1 543
Amortissement autres immobilisations incorporelles	- 2 539	-	- 101	13	- 56	- 2 683
Provision pour dépréciation autres immobilisations incorporelles	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation autres immobilisations incorporelles	- 2 539	0	- 101	13	- 56	- 2 684
TOTAL	- 156 437	- 9	- 14 422	3 758	- 1 973	- 169 086

NOTE 3 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

3.1 Placements par catégorie

Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des titres AFS (*available-for-sale*) s'élève à 3 115 154 milliers d'euros, celle des titres classés en trading se monte à 15 milliers d'euros, et celle de titres HTM (*held to maturity*) est de 2 421 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 31 décembre 2021, selon les types de notation, est la suivante :

- titres notés 'AAA' : 11,2 % ;
- titres notés 'AA' et 'A' : 54,2 % ;
- titres notés 'BBB' : 29,2 % ;
- titres notés 'BB' et inférieur : 5,4 %.

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)	31/12/21					31/12/20				
	COÛT AMORTI	RÉÉVALUATION	VALEUR NETTE	JUSTE VALEUR	PLUS ET MOINS VALUES LATENTES	COÛT AMORTI	RÉÉVALUATION	VALEUR NETTE	JUSTE VALEUR	PLUS ET MOINS VALUES LATENTES
Titres AFS	2 876 416	238 738	3 115 154	3 115 154		2 672 996	223 318	2 896 314	2 896 314	
Actions et autres titres à revenus variables	191 074	194 077	385 151	385 151		153 192	145 980	299 172	299 172	
Obligations et effets publics	2 489 251	28 029	2 517 280	2 517 280		2 300 679	66 185	2 366 864	2 366 864	
<i>dont placements en titres vifs</i>	2 087 552	25 285	2 112 837	2 112 837		1 853 153	58 531	1 911 685	1 911 685	
<i>dont placements en OPCVM</i>	401 699	2 745	404 444	404 444		447 525	7 654	455 179	455 179	
Parts de SCI	196 091	16 633	212 724	212 724		219 125	11 155	230 280	230 280	
Titres HTM										
Obligations et effets publics	1 833		1 833	2 421	588	1 872		1 872	2 587	715
JVO - trading										
OPCVM monétaires	15	0	15	15		67		67	67	
Dérivés actifs	0	10 458	10 458	10 458			7 237	7 237	7 237	
<i>(pour information dérivés au passif)</i>		- 3 480	- 3 480	- 3 480			- 26	- 26	- 26	
Prêts et créances	91 683		91 683	91 683		77 167		77 167	77 167	
Immobilier de placements	695	- 407	288	288		695	- 407	288	288	
TOTAL	2 970 642	248 788	3 219 430	3 220 019	588	2 752 797	230 148	2 982 945	2 983 660	715

(en milliers d'euros)	BRUT 31/12/21	DÉPRÉCIATIONS	NET 31/12/21	NET 31/12/20
Titres AFS	3 153 343	- 38 187	3 115 154	2 896 314
Actions et autres titres à revenus variables	417 584	- 32 433	385 151	299 172
Obligations et effets publics	2 517 280		2 517 280	2 366 864
<i>dont placements en titres vifs</i>	2 112 837		2 112 837	1 911 685
<i>dont placements en OPCVM</i>	404 444		404 444	455 179
Parts de SCI	218 479	- 5 754	212 724	230 280
Titres HTM				
Obligations et effets publics	1 833		1 833	1 872
JVO - trading				
OPCVM monétaires	15		15	67
Dérivés actifs	10 458		10 458	7 237
<i>(pour information, dérivés au passif)</i>	- 3 480		- 3 480	- 26
Prêts et créances	91 683		91 683	77 167
Immobilier de placements	288		288	288
TOTAL	3 257 619	- 38 187	3 219 430	2 982 945

Dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/20	DOTATIONS	REPRISES	EFFET DE CHANGE ET AUTRES	31/12/21
Titres AFS	43 457	1 526	- 6 823	27	38 187
Actions et autres titres à revenus variables	38 848	380	- 6 823	27	32 432
<i>Obligations et effets publics</i>	0	0	0	0	0
Parts de SCI	4 608	1 146	0	0	5 754
Prêts et créances	95	0	- 95	0	0
TOTAL	43 552	1 526	- 6 918	27	38 187

Les dépréciations de titres AFS sont reprises lorsque les titres sont cédés.

Aucune provision n'a été constatée sur le portefeuille au titre de la crise COVID

Variation des placements par catégorie

(en milliers d'euros)	31/12/20			31/12/21			VALEUR NETTE COMPTABLE CLÔTURE
	VALEUR NETTE COMPTABLE OUVERTURE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	RÉÉVALUATIONS	DÉPRÉCIATIONS	AUTRES VARIATIONS	
Titres AFS	2 896 314	828 284	- 669 875	14 267	5 297	40 867	3 115 154
Actions et autres titres à revenus variables	299 172	51 832	- 19 874	46 989	6 443	589	385 151
Obligations et effets publics	2 366 864	776 451	- 628 113	- 38 200	0	40 278	2 517 280
Parts de SCI	230 280	0	- 21 888	5 478	- 1 146	0	212 724
Titres HTM							
Obligations	1 872	6	- 46			0	1 833
JVO - trading	67	0	- 49	0		- 3	15
Prêts, créances et autres placements financiers	84 692	67 921	- 39 063	- 1 339	95	- 9 877	102 430
TOTAL	2 982 945	896 211	- 709 032	12 929	5 392	30 987	3 219 430

La ligne JVO - *trading* correspond aux OPCVM Monétaires

Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

Au cours de l'année 2021, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change via conclusion de *swaps* ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement.

Les investissements actions ont fait l'objet d'une couverture partielle en dehors de la monnaie via l'achat et la vente d'options cotées sur le marché. La stratégie mise en œuvre vise une couverture dans une optique de protection du portefeuille en cas de baisse sensible du marché actions de la zone euro.

Concernant le portefeuille obligataire, des couvertures de taux ponctuelles ont été mises en place au cours de l'année 2021 par certains gérants, afin de couvrir le risque de taux. Quelques opérations ponctuelles de couverture du risque de taux ont été mises en place sur des titres de créances négociables, dans le portefeuille monétaire.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

3.2 Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

Niveau 1 : prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs.

Les titres classés en niveau 1 représentent 82 % du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière et facilement disponible (AFS) ;
- obligations d'État et obligations indexées à taux variable (HTM) ;
- SICAV monétaires françaises (*trading*).

Niveau 2 : utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de *swap*, méthode des multiples, etc.).

Les titres classés en niveau 2 représentent 7 % du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- actions non cotées ;

- prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

Niveau 3 : techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 12 % du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2021 par niveau

(en milliers d'euros)	VALEUR NETTE COMPTABLE	JUSTE VALEUR	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
			JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE COTATIONS SUR UN MARCHÉ ACTIF	JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE TECHNIQUES DE VALORISATION UTILISANT DES DONNÉES OBSERVABLES	JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE TECHNIQUES DE VALORISATION UTILISANT DES DONNÉES NON OBSERVABLES
Titres AFS	3 115 154	3 115 154	2 613 799	130 593	370 761
Actions et autres titres à revenus variables	385 151	385 151	227 091	23	158 036
Obligations et effets publics	2 517 280	2 517 280	2 386 710	130 570	0
Parts de SCI	212 724	212 724			212 724
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 833	2 421	2 421		
JVO - trading					
OPCVM monétaires	15	15	15		
Dérivés actifs	10 458	10 458	9 876	473	109
Prêts et créances	91 683	91 683		91 683	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	3 219 430	3 220 019	2 626 111	222 749	371 158

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	31/12/20	GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE			TRANSACTIONS DE LA PÉRIODE		VARIATION DE PÉRIMÈTRE	ÉCART DE CHANGE	31/12/21
		AU COMPTE DE RÉSULTAT	DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	ACHATS/ ÉMISSIONS	VENTES/ REMBOUR- SEMENTS				
Titres AFS	386 055	- 1 368	9 995	2 385	- 26 842	- 613	1 149	370 761	
Actions et autres titres à revenus variables	155 775	- 222	4 516	2 385	- 4 954	- 613	1 149	158 036	
Parts de SCI	230 280	- 1 146	5 478	0	- 21 888		0	212 724	
Dérivés actifs	109			0			0	109	
Immobilier de placements	288				0			288	
TOTAL	386 452	- 1 368	9 995	2 385	- 26 842	- 613	1 149	371 159	

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2020 par niveau

(en milliers d'euros)	VALEUR NETTE COMPTABLE	JUSTE VALEUR	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
			JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE COTATIONS SUR UN MARCHÉ ACTIF	JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE TECHNIQUES DE VALORISATION UTILISANT DES DONNÉES OBSERVABLES	JUSTE VALEUR DÉTERMINÉE À PARTIR DE TECHNIQUES DE VALORISATION UTILISANT DES DONNÉES NON OBSERVABLES
Titres AFS	2 896 314	2 896 314	2 442 488	67 771	386 055
Actions et autres titres à revenus variables	299 172	299 172	143 373	23	155 775
Obligations et effets publics	2 366 864	2 366 864	2 299 116	67 747	0
Parts de SCI	230 280	230 280			230 280
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 872	2 587	2 587		
JVO - trading					
OPCVM monétaires	67	67	67		
Dérivés actifs	7 237	7 237	715	6 413	109
Prêts et créances	77 167	77 167		77 167	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 982 945	2 983 660	2 445 858	151 350	386 452

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	31/12/19	GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE		TRANSACTIONS DE LA PÉRIODE		ÉCART DE CHANGE	31/12/20
		AU COMPTE DE RÉSULTAT	DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	ACHATS/ ÉMISSIONS	VENTES/ REMBOUR- SEMENTS		
Titres AFS	390 308	- 10 159	5 355	8 424	- 1 488	- 1 825	386 055
Actions et autres titres à revenus variables	154 835	- 5 559	9 389	1 653	1 841	- 1 825	155 775
Parts de SCI	235 473	- 4 600	- 4 034	6 771	- 3 329	0	230 280
Dérivés actifs	109			0		0	109
Immobilier de placements	288				0		288
TOTAL	390 705	- 10 159	5 355	8 424	- 1 488	- 1 825	386 452

Actifs financiers SPPI au 31 décembre 2021 (IFRS 9)

<i>(en milliers d'euros)</i>	JUSTE VALEUR	VARIATION DE LA JUSTE VALEUR AU COURS DE LA PÉRIODE
Placements en titres vifs – actifs financiers SPPI	2 070 379	- 17 922
Placements en titres vifs – actifs financiers non SPPI	42 456	32
Placements en titres vifs	2 112 835	- 17 891
Prêts et créances – actifs financiers SPPI	91 683	
Prêts et créances	91 683	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie – actifs financiers SPPI	362 441	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	311 183	0
ACTIFS FINANCIERS SPPI	2 524 502	- 17 922
ACTIFS FINANCIERS NON SPPI	42 456	32
TOTAL	2 566 958	- 17 891

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEUR BRUTE CLÔTURE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers SPPI n'ayant pas de risque de crédit faible	104 618	110 351

NOTE 4 CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/21	31/12/20
Créances des activités du secteur bancaire	2 690 125	2 326 941
Créances en défaut – activités du secteur bancaire	34 440	37 490
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	- 34 440	- 37 490
TOTAL	2 690 125	2 326 941

Ventilation par échéance

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 1. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

(en milliers d'euros)	31/12/21					
	ÉCHUES					TOTAL
	NON ÉCHUES	- 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 235 811	453 181	587	1 194	34	2 690 808
Créances en défaut – activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	1 134	22 794	10 513	34 440
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	- 1 134	- 22 794	- 10 513	- 34 440
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 235 811	453 181	587	1 194	34	2 690 808
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage	- 683	0	0	0	0	- 683
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	2 235 128	453 181	587	1 194	34	2 690 125

(en milliers d'euros)	31/12/20					
	ÉCHUES					TOTAL
	NON ÉCHUES	- 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941
Créances en défaut – activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	3 690	27 854	5 946	37 490
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	- 3 690	- 27 854	- 5 946	- 37 490
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage						
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 583 412	743 529	0	0	0	2 326 941

NOTE 5 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Il n'y a pas d'investissement dans les entreprises associées au 31 décembre 2021.

NOTE 6 IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Immeubles d'exploitation	19 542	21 196
Immobilisations corporelles	14 869	14 041
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	71 398	77 528
TOTAL	105 809	112 765

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)	31/12/21		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE
Immeubles d'exploitation	85 281	- 65 738	19 542
Immobilisations corporelles	48 184	- 33 315	14 869
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	125 797	- 54 399	71 398
TOTAL	259 262	- 153 452	105 809

(en milliers d'euros)	31/12/20		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE
Immeubles d'exploitation	85 281	- 64 085	21 196
Immobilisations corporelles	49 332	- 35 291	14 041
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	113 330	- 35 802	77 528
TOTAL	247 943	- 135 178	112 765

Variation de la valeur brute des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/20	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	EFFET DE CHANGE	31/12/21
Terrains - exploitation	7 140	0	0	0	0	7 140
Immeubles d'exploitation	78 141	0	0	0	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	92 588	501	4 341	- 464	1 386	98 352
Total immeubles d'exploitation	177 869	501	4 341	- 464	1 386	183 633
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 668	0	38	- 20	63	3 749
Autres immobilisations corporelles	45 665	331	4 209	- 5 970	201	44 436
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	20 742	212	6 360	- 6	137	27 445
Total immobilisations corporelles	70 075	543	10 607	- 5 996	401	75 629
TOTAL	247 943	1 044	14 948	- 6 460	1 787	259 262

(en milliers d'euros)	31/12/19	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	EFFET DE CHANGE	31/12/20
Terrains - exploitation	7 140	0	0	0	0	7 140
Immeubles d'exploitation	78 141	0	0	0	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	88 009	0	6 295	- 100	- 1 616	92 588
Total immeubles d'exploitation	173 290	0	6 295	- 100	- 1 616	177 869
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 540	0	167	- 3	- 36	3 668
Autres immobilisations corporelles	52 656	82	1 947	- 8 192	- 828	45 665
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	15 909	0	4 889	0	- 56	20 742
Total immobilisations corporelles	72 105	82	7 003	- 8 195	- 920	70 075
TOTAL	245 395	82	13 298	- 8 295	- 2 536	247 943

Variation des amortissements et dépréciations des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/20	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES	EFFET DE CHANGE	31/12/21
Amortissement immeubles d'exploitation	- 64 085	0	- 1 653	0	0	- 65 738
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	- 24 632	- 193	- 12 164	25	- 402	- 37 366
Total immeubles d'exploitation	- 88 717	- 193	- 13 817	25	- 402	- 103 104
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 35 135	- 175	- 3 454	5 782	- 146	- 33 127
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 157	0	- 30	0	- 1	- 188
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	- 11 170	- 72	- 5 703	6	- 93	- 17 032
Total immobilisations corporelles	- 46 462	- 247	- 9 187	5 788	- 240	- 50 348
TOTAL	- 135 179	- 440	- 23 004	5 813	- 642	- 153 452

(en milliers d'euros)	31/12/19	DOTATIONS	REPRISES	RECLAS-SEMENT	EFFET DE CHANGE	31/12/20
Amortissement immeubles d'exploitation	- 62 919	- 1 607	0	441	0	- 64 085
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	441	- 441	0	0
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	- 12 652	- 12 615	27	0	608	- 24 632
Total immeubles d'exploitation	- 75 571	- 14 222	468	0	608	- 88 717
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 38 380	- 3 589	6 362	0	472	- 35 135
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 2 015	- 8	1 796	0	70	- 157
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	- 5 653	- 5 545		0	28	- 11 170
Total immobilisations corporelles	- 46 048	- 9 142	8 158	0	570	- 46 462
TOTAL	- 121 619	- 23 364	8 626	0	1 178	- 135 179

Valeur de marché des immeubles d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Valeur nette comptable	19 542	21 196
Valeur de marché	73 332	72 699
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES	53 790	51 503

Les immeubles d'exploitation détenus par le Groupe Coface ne présentent pas de moins-value latente ; aucune dépréciation n'est donc constatée au 31 décembre 2021.

NOTE 7 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31/12/21			31/12/20		
	BRUT	PROVISION	NET	BRUT	PROVISION	NET
Créances sur les assurés et les agents	306 927	- 37 472	269 455	289 824	- 37 915	251 909
Primes acquises non émises	116 894		116 894	90 499		90 499
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	124 910	- 221	124 689	174 374	- 221	174 153
TOTAL	548 731	- 37 693	511 038	554 697	- 38 136	516 561

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	31/12/21					TOTAL
	ÉCHUES					
	NON ÉCHUES	- 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS	
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	373 406	79 808	48 025	9 313	487	511 038

(en milliers d'euros)	31/12/20					TOTAL
	ÉCHUES					
	NON ÉCHUES	- 3 MOIS	3 MOIS 1 AN	1 AN À 5 ANS	+ 5 ANS	
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	363 147	106 217	29 453	16 980	766	516 561

Le risque de liquidité lié aux créances d'assurance est considéré comme marginal pour les raisons suivantes :

- l'activité d'assurance fonctionne avec un cycle de production inversé : les primes sont encaissées avant le paiement des sinistres ;

- de plus, Coface facture principalement ses clients de façon mensuelle ou trimestrielle, ce qui lui permet d'enregistrer des créances avec une maturité courte, inférieure ou égale à trois mois.

NOTE 8 AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20	VARIATION
Frais d'acquisition reportés	38 900	35 494	3 406
Créances clients sur autres activités	59 489	62 390	- 2 901
Créances d'impôt exigible	75 682	49 853	25 829
Autres créances	175 609	181 332	- 5 724
TOTAL	349 679	329 069	20 610

La ligne « autres créances » se compose principalement :

- de créances dans les entités d'affacturage vis-à-vis des entités d'assurance-crédit pour 31 millions d'euros ;

- de prêts accordés à des entités Coface non consolidées pour 13 millions d'euros.

NOTE 9 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

	31/12/21	31/12/20
Disponibilités	345 061	378 134
Équivalents de trésorerie	17 381	22 835
TOTAL	362 441	400 969

Au 31 décembre 2021, le total des disponibilités et des équivalents de trésorerie a diminué fortement du fait du retour à la normale de la plupart des marchés où Coface est investi. Cette baisse est expliquée par le redéploiement progressif des actifs liquides vers des investissements plus rémunérateurs, en conformité avec l'allocation stratégique d'investissement.

Les montants en trésorerie et équivalents de trésorerie sont tous disponibles ; aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

NOTE 10 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

ACTIONS ORDINAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	NOMINAL	CAPITAL EN EUROS
Valeur au 31 décembre 2020	152 031 949	2	304 063 898
Annulation d'actions	- 1 852 157	2	- 3 704 314
Valeur au 31 décembre 2021	150 179 792	2	300 359 584
Déduction des titres auto-détenus	- 1 147 510	2	- 2 295 020
VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2021 HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	149 032 282	2	298 064 564

Actionnaires	31/12/21		31/12/20	
	NOMBRE D' ACTIONS	%	NOMBRE D' ACTIONS	%
Natixis	15 078 051	10,12 %	64 153 881	42,86 %
Arch Capital Group Ltd	44 849 425	30,09 %		
Public	89 104 806	59,79 %	85 536 083	57,14 %
TOTAL HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	149 032 282	100 %	149 689 964	100 %

Le 10 février 2021, Natixis et Arch Capital Group Ltd. ont annoncé que la transaction portant sur la cession de 29,5 % des titres de COFACE SA avait obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Au 31 décembre 2021, Arch Capital Group Ltd détient 30,09 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 29,86 % des actions y compris titres auto-détenus.

NOTE 11 PAIEMENTS SUR LA BASE D' ACTIONS

Plans d'actions gratuites en cours

Le Groupe Coface attribue, depuis son introduction en bourse en 2014, des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

PLAN	DATE D'ATTRIBUTION	NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES	PÉRIODE D' ACQUISITION	DATE D' ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ	JUSTE VALEUR DE L' ACTION À LA DATE D' ATTRIBUTION	CHARGE NETTE DE L' EXERCICE (en K€)
Long-Term Incentive Plan 2018	12/02/18	289 132	3 ans	15/02/21	15/02/21	8,5	- 1 892
Long-Term Incentive Plan 2019	11/02/19	368 548	3 ans	14/02/22	14/02/22	7,9	729
Long-Term Incentive Plan 2020	05/02/20	312 200	3 ans	06/02/23	06/02/23	11,4	941
Long-Term Incentive Plan 2021	10/02/21	408 403	3 ans	12/02/24	12/02/24	8,6	838

Évolution du nombre d'actions gratuites

PLAN	NOMBRE D' ACTIONS À ACQUÉRIR AU 31/12/20	ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES EN 2021	NOMBRE D' ACTIONS ANNULÉES EN 2021	NOMBRE D' ACTIONS ACQUISES EN 2021	NOMBRE D' ACTIONS À ACQUÉRIR AU 31/12/21
Long-Term Incentive Plan 2018	288 132		- 288 132		0
Long-Term Incentive Plan 2019	367 308		- 7 440		359 868
Long-Term Incentive Plan 2020	312 200		- 2 550		309 650
Long-Term Incentive Plan 2021		408 403	- 5 000		403 403

L'enveloppe globale affectée au *Long-Term Incentive Plan* 2021 s'élevait à 467 754 titres ; 455 103 titres ont été affectés nominativement à des bénéficiaires, dont 408 403 sous forme d'actions gratuites (dont 5 000 annulées à ce jour) et 46 700 sous forme d'unités de performance.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre du plan LTIP 2018 n'ont pas été livrées aux bénéficiaires suite à la non-réalisation des conditions de performance attachées à ce plan.

Les unités de performance sont attribuées en lieu et place d'actions gratuites dès lors que la mise en place d'attributions sous forme d'actions gratuites apparaissait complexe ou non pertinente au regard du nombre de bénéficiaires. Ces unités sont indexées sur le cours de l'action et soumises aux mêmes conditions de présence et de performance que les actions gratuites mais sont valorisées et versées en *cash* à l'issue de la période d'acquisition.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre des *Long-Term Incentive Plan* sont définitivement acquises sous conditions de présence et de performance.

Valorisation des actions gratuites

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge correspondant à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution ajustée des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits et des restrictions de transfert pendant la période de conservation, ainsi que de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Les plans ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans ;
- taux de distribution du résultat fixé à 60 %.

Sur la base de ces hypothèses, la charge nette comptabilisée au titre des plans s'élève à 616 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2021.

NOTE 12 RÉSERVES DE RÉÉVALUATION

(en milliers d'euros)	INSTRUMENTS DE PLACEMENTS	RÉSERVES - GAINS ET PERTES NON RECYCLABLES (IAS 19R)	IMPÔT	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION - PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION
Montants au 1^{er} janvier 2021	235 988	- 33 000	- 24 621	178 367	- 116	178 251
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	- 9 184		1 821	- 7 363	0	- 7 363
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	23 487		- 5 873	17 614	1	17 615
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		2 348	- 726	1 622	0	1 622
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2021	250 291	- 30 652	- 29 399	190 240	- 115	190 125

(en milliers d'euros)	INSTRUMENTS DE PLACEMENTS	RÉSERVES - GAINS ET PERTES NON RECYCLABLES (IAS 19R)	IMPÔT	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION - PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION
Montants au 1^{er} janvier 2020	214 812	- 34 700	- 20 866	159 246	- 117	159 129
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	958		- 396	562	0	562
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	20 218		- 2 957	17 261	1	17 262
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		1 700	- 402	1 298	0	1 298
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2020	235 988	- 33 000	- 24 621	178 367	- 116	178 251

NOTE 13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Provisions pour litiges	2 275	2 143
Provisions pour pensions et obligations similaires	61 473	63 619
Autres provisions pour risques et charges	22 000	30 546
TOTAL	85 748	96 307

4

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Notes et annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)	31/12/20	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	RECLASSEMENT	VARIATION EN OCI	EFFET DE CHANGE	31/12/21
Provision pour litiges personnel	1 815	0	336	0	- 124	0	0	- 4	2 023
Provision pour autres litiges	328	0	175	0	- 16	- 202	0	- 33	252
Provisions pour litiges	2 143	0	512	0	- 140	- 202	0	- 37	2 275
Provisions pour pensions et obligations similaires	63 619	136	4 069	- 3 567	- 392	0	- 2 349	- 45	61 473
Provision pour risque sur les filiales	16 642	0	478	0	- 7 513	0	0	206	9 813
Provisions pour restructuration	11 039	0	3 847	- 2 882	- 2 302	0	0	19	9 721
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	630	0	0	0	0	202	0	- 125	707
Autres provisions pour risques	2 235	0	25	- 377	- 125	0	0	1	1 759
Autres provisions pour risques et charges	30 546	0	4 350	- 3 259	- 9 939	202	0	101	22 000
TOTAL	96 307	136	8 934	- 6 826	- 10 471	0	- 2 349	18	85 748

(en milliers d'euros)	31/12/19	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	RECLASSEMENT	VARIATION EN OCI	EFFET DE CHANGE	31/12/20
Provision pour litiges personnel	2 554	0	207	0	- 911	0	0	- 35	1 815
Provision pour autres litiges	215	0	283	0	0	- 92	0	- 78	328
Provisions pour litiges	2 769	0	490	0	- 911	- 92	0	- 113	2 143
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 447	560	3 565	- 4 514	- 533	0	- 1 700	- 206	63 619
Provision pour risque sur les filiales	17 942	0	0	0	- 1 202	0	0	- 98	16 642
Provisions pour restructuration	10 532	0	6 070	- 3 484	- 2 094	0	0	15	11 039
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	- 3 355	1 178	1 577	92	0	0	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	576	0	0	0	0	0	0	- 38	630
Autres provisions pour risques	2 666	0	919	0	- 431	0	0	0	2 235
Autres provisions pour risques et charges	31 716	0	2 715	- 1 706	- 2 150	92	0	- 121	30 546
TOTAL	100 932	560	6 770	- 6 220	- 3 954	0	- 1 700	- 440	96 307

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires ainsi que des provisions pour restructuration. Les autres provisions pour risques et charges sont essentiellement composées des provisions pour risque sur les filiales (9,8 millions d'euros) et les provisions pour restructuration (9,7 millions d'euros).

La principale variation nette de l'exercice est liée à la reprise sur provisions pour risque sur filiales : Coface Finance Israël (- 7,5 millions d'euros).

Les provisions liées au plan stratégique *Build to Lead* s'élèvent à 9,3 millions d'euros au 31 décembre 2021. L'impact net sur la période correspond à une reprise de 1,1 million d'euros.

NOTE 14 AVANTAGES AU PERSONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	65 775	68 684
Coût des services rendus	3 381	3 187
Coût financier	560	437
(Gains)/pertes actuarielles	- 2 521	- 2 228
Prestations payées	- 3 859	- 4 659
Entrée de périmètre	136	560
Autres	60	- 207
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	63 532	65 774
Variation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	2 157	2 237
Écarts de réévaluation - rendement des actifs du régime	193	65
Contribution de l'employé	6	0
Contribution de l'employeur	2 754	72
Prestations payées	- 3 053	- 218
Autres	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	2 057	2 156
Réconciliation		
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	63 532	65 774
Juste valeur des actifs du régime	2 057	2 156
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 61 473	- 63 619
Compte de résultat		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 381	3 187
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0
Coût financier	560	437
Produit financier	- 23	- 17
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 343	- 575
Autres	- 46	- 207
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	3 530	2 824
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables		
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 2 349	- 1 700
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 2 349	- 1 700

	31/12/21					
(en milliers d'euros)	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ITALIE	AUTRES	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 775
Acquisition/fusion/sortie de périmètre	0	0	0	0	136	136
Coût des services rendus	699	1 711	175	194	602	3 381
Coût financier	63	273	196	28	0	560
(Gains)/pertes actuarielles	- 842	- 1 696	- 183	42	158	- 2 521
Prestations payées	- 731	- 2 426	- 621	- 78	- 2	- 3 859
Autres	0	0	0	0	60	60
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	12 588	23 805	17 660	4 210	5 268	63 532
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 202	955	0	0	2 157
Écarts de réévaluation - rendement des actifs du régime	0	82	111	0	0	193
Acquisition/fusion/sortie de périmètre	0	-	0	0	0	0
Contribution de l'employé	0	6	0	0	0	6
Contribution de l'employeur	0	2 136	618	0	0	2 754
Prestations payées	0	- 2 432	- 621	0	0	- 3 053
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	994	1 063	0	0	2 057
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	12 588	23 805	17 660	4 210	5 268	63 532
Juste valeur des actifs du régime	0	994	1 063	0	0	2 057
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 12 588	- 22 811	- 16 597	- 4 210	- 5 268	- 61 475
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	699	1 711	175	194	602	3 381
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	63	273	196	28	0	560
Produit financier	0	- 12	- 11	0	0	- 23
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 42	- 299	- 6	4	0	- 343
Autre	0	0	0	0	- 46	- 46
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	720	1 673	354	226	557	3 530
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 800	- 1 467	- 277	38	158	- 2 349
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 800	- 1 467	- 277	38	158	- 2 349

31/12/20

(en milliers d'euros)	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ITALIE	AUTRES	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Acquisition/fusion/sortie de périmètre	0	0	0	0	560	560
Coût des services rendus	783	1 484	200	322	399	3 187
Coût financier	59	207	150	21	0	437
(Gains)/pertes actuarielles	- 911	- 410	- 758	- 131	- 17	- 2 228
Prestations payées	- 956	- 2 563	- 732	- 78	- 330	- 4 659
Autres	0	0	0	0	- 207	- 207
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 774
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 313	925	0	0	2 238
Écarts de réévaluation - rendement des actifs du régime	0	66	- 1	0	0	65
Acquisition/fusion/sortie de périmètre	0	0	0	0	0	0
Contribution de l'employé	0	0	0	0	0	0
Contribution de l'employeur	0	16	56	0	0	72
Prestations payées	0	- 193	- 25	0	0	- 218
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 202	955	0	0	2 157
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	13 399	25 944	18 095	4 024	4 313	65 774
Juste valeur des actifs du régime	0	1 202	955	0	0	2 157
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 13 399	- 24 742	- 17 140	- 4 024	- 4 313	- 63 618
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	783	1 484	200	322	399	3 187
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	59	207	150	21	0	437
Produit financier	0	- 9	- 8	0	0	- 17
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 86	- 442	- 23	- 23	0	- 575
Autre	0	0	0	0	- 207	- 207
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	755	1 239	320	319	192	2 824
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 825	- 25	- 726	- 108	- 17	- 1 700
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 825	- 25	- 726	- 108	- 17	- 1 700

Hypothèses actuarielles

Les taux d'actualisation des engagements de retraite du Groupe correspondent à la courbe Bloomberg Corporate AA pour les entités françaises et à un taux basé sur un panier de valeurs obligataires *corporate* internationales de notation AA pour les entités étrangères.

	31/12/21			
	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ITALIE
Taux d'inflation	1,75 %	1,75 %	1,75 %	1,75 %
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	1,10 %	1,10 %	1,10 %	N/A
Indemnités de fin de carrière	1,10 %	N/A	1,10 %	1,10 %
Médailles du travail	1,10 %	1,10 %	1,10 %	1,10 %
Autres avantages	1,10 %	1,10 %	N/A	1,10 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,05 %	2,25 %	3,00 %	1,75 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50 %	N/A	N/A	4,20 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	1,13	4,00	6,40
Indemnités de fin de carrière	13,95	N/A	8,72	10,10
Médailles du travail	13,95	14,60	18,94	6,50
Autres avantages	0,00	3,09	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	3,03	12,41	15,61	18,62
Indemnités de fin de carrière	13,64	0,00	8,21	9,07
Médailles du travail	7,38	9,68	10,38	10,16
Autres avantages	12,23	1,64	N/A	N/A

	31/12/20			
	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	ITALIE
Taux d'inflation	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %
Taux d'actualisation				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00 %	1,10 %	1,10 %	N/A
Indemnités de fin de carrière	0,50 %	N/A	1,10 %	1,10 %
Médailles du travail	0,00 %	1,10 %	1,10 %	1,10 %
Autres avantages	0,00 %	1,10 %	N/A	1,10 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	1,90 %	2,10 %	3,00 %	1,60 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50 %	N/A	N/A	4,20 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
Compléments de retraite et autres régimes	0,00	1,16	4,20	7,40
Indemnités de fin de carrière	14,89	N/A	9,57	11,10
Médailles du travail	14,89	14,56	18,26	7,50
Autres avantages	0,00	3,34	N/A	0,00
Duration (en années)				
Compléments de retraite et autres régimes	3,72	13,17	17,28	20,20
Indemnités de fin de carrière	14,57	0,00	9,38	9,49
Médailles du travail	8,04	10,26	10,24	10,67
Autres avantages	13,88	1,68	N/A	N/A

Tests de sensibilité de la dette actuarielle

31/12/21

	RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES		AUTRES AVANTAGES À LONG TERME	
	COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	MÉDAILLES DU TRAVAIL	AUTRES AVANTAGES
variation de + 0,25 % du taux d'actualisation	- 3,32 %	- 2,64 %	- 2,33 %	- 0,41 %
variation de - 0,25 % du taux d'actualisation	3,51 %	2,75 %	2,41 %	0,41 %
variation de + 0,25 % du taux d'inflation	1,96 %	2,09 %	0,20 %	0,41 %
variation de - 0,25 % du taux d'inflation	- 1,63 %	- 2,00 %	- 0,25 %	- 0,40 %
variation de + 0,25 % du taux d'évolution des coûts médicaux	3,82 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
variation de - 0,25 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 3,23 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
variation de + 0,25 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	2,83 %	2,77 %	0,48 %	0,41 %
variation de - 0,25 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 2,35 %	- 2,66 %	- 0,53 %	- 0,40 %

Proforma

31/12/20

	RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES		AUTRES AVANTAGES À LONG TERME	
	COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	MÉDAILLES DU TRAVAIL	AUTRES AVANTAGES
variation de + 0,25 % du taux d'actualisation	- 3,37 %	- 2,74 %	- 2,38 %	- 0,42 %
variation de - 0,25 % du taux d'actualisation	3,57 %	2,88 %	2,47 %	0,43 %
variation de + 0,25 % du taux d'inflation	2,03 %	2,02 %	0,34 %	0,34 %
variation de - 0,25 % du taux d'inflation	- 1,69 %	- 1,72 %	- 0,43 %	- 0,33 %
variation de + 0,25 % du taux d'évolution des coûts médicaux	3,76 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
variation de - 0,25 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 3,16 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
variation de + 0,25 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	2,89 %	2,73 %	0,62 %	0,34 %
variation de - 0,25 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 2,39 %	- 2,35 %	- 0,68 %	- 0,33 %

Données publiées

	31/12/20			
	RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES		AUTRES AVANTAGES À LONG TERME	
	COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	MÉDAILLES DU TRAVAIL	AUTRES AVANTAGES
variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 12,41 %	- 11,11 %	- 9,00 %	- 1,68 %
variation de - 1 % du taux d'actualisation	15,62 %	13,26 %	10,47 %	1,73 %
variation de + 1 % du taux d'inflation	8,11 %	9,57 %	1,35 %	1,34 %
variation de - 1 % du taux d'inflation	- 6,74 %	- 8,16 %	- 1,73 %	- 1,33 %
variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	15,05 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 12,65 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	11,55 %	11,63 %	2,48 %	1,34 %
variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 9,57 %	- 9,97 %	- 2,72 %	- 1,33 %

À noter que la décision de l'IFRIC publiée en mai 2021 portant sur IAS 19 « attribution des avantages postérieurs à l'emploi sur les périodes de service » n'a pas d'impact sur les comptes consolidés de COFACE au 31 décembre 2021.

NOTE 15 DETTES DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Exigibilité à moins d'un an		
• Intérêts	11 930	11 756
• Amortissement des frais	- 596	- 571
Total	11 335	11 185
Exigibilité entre un an et cinq ans		
• Amortissement des frais	- 781	- 1 376
• Nominal	380 000	380 000
Total	379 219	378 624
Exigibilité à plus de cinq ans		
• Amortissement des frais	-	-
• Nominal	-	-
Total	-	-
TOTAL	390 553	389 810

COFACE SA a émis, le 27 mars 2014, une dette subordonnée sous forme d'obligations pour un montant nominal de 380 millions d'euros (3 800 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune). L'échéance est le 27 mars 2024 et le taux d'intérêt annuel s'élève à 4,125 %.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE SA de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ces titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe Coface.

Une caution solidaire a été émise par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur en date du 25 mars 2014, pour 380 millions d'euros, au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA, courant jusqu'à la liquidation de tout engagement vis-à-vis des investisseurs.

La dette subordonnée s'élève à 390 555 milliers d'euros au 31 décembre 2021 ; elle se compose :

- du montant nominal des obligations de 380 000 milliers d'euros ;
- diminué des frais et de la prime d'émission restant à amortir de 1 377 milliers d'euros ;

- augmenté des intérêts non échus de 11 930 milliers d'euros.

Les intérêts de la dette hybride sont enregistrés dans l'agrégat « charge de financement » du compte de résultat ; ils s'élèvent à 16 420 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

NOTE 16 PASSIFS LOCATIFS

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Passifs locatifs - loc. immo.	71 433	78 354
Passifs locatifs - loc. mob.	10 497	9 771
PASSIFS LOCATIFS - LOCATION	81 930	88 124

NOTE 17 PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Provisions pour primes non acquises	287 499	255 380
Provisions de sinistres	1 351 095	1 372 822
Provisions pour ristournes de primes	220 465	175 890
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 859 059	1 804 092
Provisions pour primes non acquises	- 51 968	- 44 891
Provisions de sinistres	- 382 699	- 485 476
Provisions pour ristournes de primes	- 77 520	- 73 086
Part des réassureurs dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	- 512 187	- 603 453
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	1 346 872	1 200 639

Les provisions de sinistres incluent des provisions destinées à couvrir les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les aléas d'estimation des provisions pour sinistres déclarés ; elles s'élèvent à 875 millions d'euros au 31 décembre 2021.

NOTE 18 RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	822 962	535 447
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	376 788	357 384
Dettes financières représentées par des titres	1 498 775	1 425 652
TOTAL	2 698 525	2 318 392

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de refinancement des entités d'affacturage du Groupe - Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

NOTE 19 IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Impôts différés actif	- 58 345	- 49 250
Impôts différés passif	120 326	110 507
SOLDE NET (ACTIF) – PASSIF	61 981	61 256
Décalages temporaires	- 11 680	- 11 753
Engagements de retraites et autres avantages accordés aux salariés	- 9 022	- 9 135
Déficits fiscaux	- 11 514	- 6 391
Annulation de la provision pour égalisation	94 197	88 535
SOLDE NET (ACTIF) – PASSIF	61 981	61 256

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux applicable à la date à laquelle l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

La loi de finance pour 2020 a modifié la trajectoire de baisse du taux d'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 27,5 % pour les entreprises réalisant plus de 250 millions d'euros de chiffre

d'affaires. Ce futur changement de taux a été pris en compte dans l'évaluation des impôts différés des entités françaises du Groupe Coface.

Chaque entité compense les actifs et passifs d'impôt différés lorsqu'elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

Variation du solde net d'impôt différé par région

Les impôts différés signés positivement sont des impôts différés passifs. *A contrario*, ceux signés négativement sont des impôts différés actifs.

(en milliers d'euros)	31/12/20	VARIATION PAR RÉSULTAT	VARIATION RÉÉVALUATION DES PLACEMENTS AFS	VARIATION DES IMPACTS DE CHANGE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/21
Europe du Nord	57 473	2 661	23	189	0	480	60 826
Europe de l'Ouest	23 722	- 1 858	2 922	16	0	308	25 110
Europe centrale	77	- 2 242	92	52	- 169	75	- 2 115
Méditerranée et Afrique	- 18 496	- 4 949	0	611	0	8	- 22 826
Amérique du Nord	2 392	- 433	1	230	0	7	2 197
Amérique latine	- 2 525	- 489	1 316	754	- 173	3 749	2 632
Asie-Pacifique	- 1 387	- 2 079	- 303	- 74	0	0	- 3 843
TOTAL	61 256	- 9 389	4 051	1 778	- 342	4 627	61 981

(en milliers d'euros)	31/12/19	VARIATION PAR RÉSULTAT	VARIATION RÉÉVALUATION DES PLACEMENTS AFS	VARIATION DES IMPACTS DE CHANGE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/20
Europe du Nord	49 127	4 302	83	- 247	4 206	5	57 476
Europe de l'Ouest	29 088	- 5 665	- 238	31		506	23 722
Europe centrale	- 2 127	1 966	- 67	- 258		561	75
Méditerranée et Afrique	- 24 380	5 531	0	354			- 18 495
Amérique du Nord	2 402	- 278	489	- 221			2 392
Amérique latine	- 6 025	- 990	2 851	1 637			- 2 527
Asie-Pacifique	- 4 770	3 033	234	116			- 1 387
TOTAL	43 315	7 899	3 352	1 412	4 206	1 072	61 256

La colonne « autres mouvements » comprend principalement les impôts différés sur les variations des engagements de retraite comptabilisés en capitaux propres non recyclables mais aussi une correction d'impôts différés au Brésil.

Impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux

La ventilation par région des impôts différés actifs liés à des déficits fiscaux est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Europe du Nord	4 735	2 589
Europe de l'Ouest	70	(169)
Europe centrale	157	86
Méditerranée et Afrique	1 308	944
Amérique du Nord	0	71
Amérique latine	0	888
Asie-Pacifique	5 243	1 981
TOTAL	11 514	6 391

La constatation des impôts différés actifs sur déficits reportables fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultats de chaque entité. Les impôts différés actifs sur déficits sont reconnus à hauteur des résultats fiscaux bénéficiaires de l'entité estimés pour la période de 2022 à 2026, soit un horizon de recouvrabilité de cinq ans.

Cette reconnaissance résulte d'un *business plan* fiscal préparé par chaque entité sur la base du *business plan* validé par la direction.

NOTE 20 DETTES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dépôt de garantie des assurés et divers	35	1 676
Dettes envers les assurés et les agents	57 079	83 159
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	57 114	84 835
Dettes envers les réassureurs et les cédants	226 848	326 103
Dépôts reçus des réassureurs	2 621	3 194
Dettes nées d'opérations de réassurance cédées	229 469	329 297
TOTAL	286 583	414 133

NOTE 21 AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20	VARIATION
Dettes d'impôt exigible	80 712	70 621	10 091
Instruments dérivés et dettes rattachées	3 480	26	3 455
Personnel	71 706	51 227	20 479
Créditeurs divers	176 652	197 402	- 20 750
Produits constatés d'avance	7 552	7 711	- 159
Comptes de régularisation passif	34 829	5 879	28 950
Autres dettes	290 739	262 219	28 520
TOTAL	374 931	332 865	42 066

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 22 CHIFFRE D'AFFAIRES

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Primes affaires directes	1 357 895	1 176 378
Primes en acceptation	104 529	97 389
Primes brutes émises	1 462 424	1 273 767
Ristournes de primes	- 121 336	- 78 111
Variation des provisions pour primes non acquises	- 28 451	8 678
Primes brutes acquises	1 312 637	1 204 334
Accessoires de primes	140 691	143 985
Produits nets des activités bancaires	64 400	58 450
Autres prestations et services liés	156	102
Information et autres services	42 266	34 523
Gestion de créances	7 708	9 469
Produits des autres activités	50 130	44 094
Autres revenus	255 221	246 530
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 567 858	1 450 864

Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Europe du Nord	331 529	297 721
Europe de l'Ouest	316 684	291 848
Europe centrale	156 263	143 081
Méditerranée et Afrique	429 399	394 890
Amérique du Nord	137 481	136 518
Amérique latine	73 330	67 328
Asie-Pacifique	123 171	119 478
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 567 858	1 450 864

Chiffre d'affaires consolidé par activité

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Primes brutes acquises - crédit	1 242 767	1 132 876
Primes brutes acquises - Single Risk	15 839	21 141
Primes brutes acquises - assurance-crédit	1 258 606	1 154 017
Accessoires de primes	140 691	143 985
Autres prestations et services liés	156	102
Chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit	1 399 453	1 298 104
Primes brutes acquises - caution	54 031	50 317
Commissions de financement	26 409	26 995
Commissions d'affacturage	39 712	32 758
Autres	- 1 720	- 1 302
Produit net des activités bancaires (affacturage)	64 400	58 450
Information et autres services	42 266	34 523
Gestion de créances	7 708	9 469
Chiffre d'affaires de l'activité d'information et autres services	49 974	43 992
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 567 858	1 450 864

NOTE 23 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Sinistres payés nets de recours	- 286 097	- 541 323
Frais de gestion des sinistres	- 36 190	- 31 839
Variation des provisions de sinistres	41 831	- 50 490
TOTAL	- 280 456	- 623 653

Charges des prestations des contrats par année de survenance

(en milliers d'euros)	31/12/21			31/12/20		
	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS	OPÉRATIONS NETTES
Charges de sinistres de l'année en cours	- 800 187	255 221	- 544 966	- 905 412	391 217	- 514 195
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	519 731	- 239 011	280 720	281 759	- 94 493	187 266
TOTAL	- 280 456	16 210	- 264 246	- 623 653	296 724	- 326 929

Les charges de prestations de contrat incluent les conclusions d'un arbitrage, survenu après la clôture des comptes, sur un dossier de la région Asie-Pacifique.

NOTE 24 FRAIS GÉNÉRAUX PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Frais d'acquisition des contrats	- 259 317	- 238 453
Frais d'administration	- 270 990	- 261 807
Autres charges de l'activité assurance	- 66 243	- 60 971
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 13 103	- 12 833
Charges des activités de services	- 89 674	- 81 608
Charges d'exploitation	- 699 327	- 655 672
Gestion interne des placements	- 4 010	- 3 420
Frais de gestion de sinistres	- 36 190	- 31 839
TOTAL	- 739 527	- 690 931
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	- 9 898	- 2 854

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux d'assurance (par destination), les charges des activités de services, ainsi que les charges d'exploitation bancaire. Il s'élève à 739 527 milliers d'euros au 31 décembre 2021, contre 690 931 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Les frais de gestion des sinistres sont inclus dans l'agrégat « Charges des prestations des contrats » ; la gestion interne des placements est présentée dans l'agrégat « Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement ».

NOTE 25 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dotations aux provisions sur créances	2 954	- 97
Reprises aux provisions sur créances	0	0
Pertes sur créances	- 2 878	- 3
Coût du risque	76	- 100
Charges d'exploitation	- 13 103	- 12 833
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 13 028	- 12 933

Le poste « Coût du risque » enregistre la charge du risque sur les opérations de crédit effectuées par les sociétés d'affacturage : les dotations nettes de reprises de provisions,

les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

NOTE 26 RÉSULTAT DES CESSIIONS EN RÉASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Sinistres cédés	118 900	180 639
Variation des provisions sur sinistres nets de recours	- 104 777	135 321
Commissions payées par les réassureurs	183 686	199 126
Produits des cessions en réassurance	197 810	515 087
Primes cédées	- 519 061	- 544 788
Variation des provisions de primes	6 963	- 14 415
Charges des cessions en réassurance	- 512 098	- 559 203
TOTAL	- 314 288	- 44 116

NOTE 27 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES HORS COÛT DE L'ENDETTEMENT

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Revenus des placements	38 669	29 763
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	- 6 853	1 606
<i>dont variation de la juste valeur des dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	0	- 317
Plus ou moins-values de cessions	- 1 365	- 467
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	154	- 293
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	3 982	- 426
Pertes et profits de change	15 534	- 2 225
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne*</i>	- 1 534	- 1 129
Frais de gestion des placements	- 7 789	- 4 775
TOTAL	42 177	23 477

* Le résultat de change des fonds Colombes et fonds Lausanne couvert par des dérivés s'élève à - 1 534 milliers d'euros ; ils se décomposent en - 6 795 milliers d'euros de résultat réalisé et - 5 261 milliers d'euros de résultat latent.

Ventilation des produits de placements par classe

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Actions	3 976	- 2 894
Produits de taux	23 234	13 745
Immobilier de placement	13 974	7 216
Sous-total	41 184	18 067
Filiales non consolidées	6 239	3 861
Résultat de change et des dérivés*	2 543	6 323
Frais financiers et charges des placements	- 7 789	- 4 775
TOTAL	42 177	23 477

* Bien que les instruments dérivés soient utilisés pour couvrir le risque de change global, le Groupe Coface n'applique pas comptablement la comptabilité de couverture.

NOTE 28 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Entrée de périmètre Coface Poland Insurance	- 58	
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Build to Lead</i>	- 2 503	- 4 885
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>		- 323
Dotation prov. pour dépréciation - écart d'acquisition UGT Amérique latine		- 845
Provisions pour restructuration	- 233	- 615
Autres charges opérationnelles	- 2 384	- 8 663
Total autres charges opérationnelles	- 5 179	- 15 331
Entrée de périmètre Coface Romania Insurance	495	
Entrée de périmètre Coface Finance Israël	457	
Entrée de périmètre Coface Servicios Mexico	509	
Autres produits opérationnels	541	1 544
Total autres produits opérationnels	2 002	1 544
TOTAL	- 3 177	- 13 787

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les autres charges opérationnelles sont composées essentiellement :

- d'un abandon de créances de 651 milliers d'euros ;
- de projet d'optimisation pour 525 milliers d'euros ;
- frais de mise en place de Tradeliner pour 142 milliers d'euros.

NOTE 29 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Impôts exigibles	- 76 900	- 36 805
Impôts différés	9 389	- 7 899
TOTAL	- 67 511	- 44 704

La charge d'impôt a fortement augmenté du fait des meilleurs résultats réalisés par les entités et des meilleurs projections de

résultat sur les années à venir, permettant ainsi d'activer plus d'impôts différés sur déficits fiscaux.

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)

	31/12/21		31/12/20	
Résultat net (part du Groupe)	223 817		82 900	
Participations ne donnant pas le contrôle	- 57		- 4	
Impôt sur les résultats	- 67 511		- 44 704	
Écarts d'acquisition négatifs	0		8 910	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0		0	
Résultat consolidé avant impôt, avant quote-part dans les résultats des entreprises associées et écarts d'acquisition négatifs	291 385		118 698	
Taux d'impôt		28,41 %		32,02 %
Impôt théorique	- 82 782		- 38 007	
Impôt sur les résultats	- 67 511	23,17 %	- 44 704	37,66 %
Différence	- 15 271	- 5,24 %	6 697	5,64 %
Incidence différentiel taux Groupe/taux local	22 715	7,80 %	10 084	8,50 %
Impôts spécifiques locaux	- 5 875	- 2,02 %	- 2 909	- 2,45 %
<i>dont CVAE France</i>	- 1 325	- 0,45 %	- 740	- 0,62 %
Déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôts différés actifs	- 3 663	- 1,26 %	- 8 258	- 6,96 %
Utilisation déficits fiscaux non activés antérieurement	5 243	1,80 %	2 731	2,30 %
Dividendes France non déductibles (1%)		0,00 %		0,00 %
Effet du report variable	- 1 600	- 0,55 %	- 6 221	- 5,24 %
Autres différences	- 1 548	- 0,53 %	- 2 124	- 4,76 %

Le taux d'impôt du Groupe a baissé de 15 points puisqu'il est de 23,17 % sur l'exercice 2021 comparé à 37,66 % sur l'exercice 2020.

La différence entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'explique par l'effet positif des différences entre les taux d'impôt Groupe/local, compensé partiellement par l'effet négatif de la non activation des déficits fiscaux dans les entités ayant générées des pertes sur l'exercice ainsi que la prise en compte d'un report variable (principalement en France).

NOTE 30 VENTILATION DU RÉSULTAT PAR SECTEUR

Les primes, sinistres et commissions sont suivis par pays de facturation. Le pays de facturation est le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées. La segmentation géographique par lieu de facturation ne coïncide pas nécessairement avec la localisation du débiteur.

Le résultat de réassurance, calculé et comptabilisé pour l'ensemble du Groupe au niveau de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a été réalloué au niveau de chaque région.

L'impôt a été calculé en fonction de ce suivi.

Ventilation du résultat au 31 décembre 2021 par secteur

(en milliers d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE - AFRIQUE
Chiffre d'affaires	331 407	312 806	157 506	430 730
<i>dont primes acquises</i>	233 732	277 352	125 132	361 421
<i>dont affacturage</i>	52 111	793	11 496	
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	45 564	34 661	20 878	69 309
Charges des prestations des contrats (y.c. frais de gestion)	- 42 506	- 67 677	- 23 580	- 98 850
Coût du risque	62	0	14	0
Commissions	- 23 604	- 37 558	- 12 100	- 45 718
Autres frais généraux internes	- 120 070	- 98 839	- 55 396	- 127 555
Résultat technique avant réassurance*	145 289	108 732	66 444	158 607
Résultat net des cessions en réassurance	- 94 049	- 86 157	- 10 832	- 88 223
Autres produits et charges opérationnels	- 2 056	- 1 763	452	- 174
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	1 520	28 539	2 863	6 916
Charges de financement	- 1 656	- 3 174	- 879	- 2 046
Résultat opérationnel y compris charges de financement	49 048	46 177	58 048	75 080
Dépréciation écart d'acquisition		0	0	
Résultat avant impôt	49 048	46 177	58 048	75 080
Impôts sur les résultats	- 11 364	- 10 699	- 13 449	- 17 395
Résultat net de l'ensemble consolidé	37 684	35 478	44 599	57 685
Participations ne donnant pas le contrôle	- 1	- 1	- 2	- 51
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	37 683	35 477	44 597	57 634

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE LATINE	ASIE- PACIFIQUE	RÉASSURANCE GROUPE	COGERI	COÛTS HOLDING	INTERZONE	TOTAL GROUPE
137 481	73 349	123 171	843 309	27 069	0	- 868 970	1 567 858
125 571	70 248	119 180	843 309			- 843 308	1 312 637
							64 400
11 910	3 101	3 991		27 069		- 25 662	190 821
- 18 060	- 6 160	- 10 169	- 245 705		- 4 592	236 843	- 280 456
0	0	0				0	76
- 14 912	- 10 225	- 22 634	- 325 098			325 055	- 166 794
- 48 683	- 27 781	- 40 307		- 25 020	- 25 441	36 559	- 532 533
55 826	29 183	50 061	272 506	2 049	- 30 033	- 270 514	588 150
- 13 269	- 8 071	- 10 754	- 275 437			272 505	- 314 288
- 142	531	- 25					- 3 177
2 649	4 160	2 490		426	- 1 098	- 6 288	42 177
- 897	- 230	- 283		- 224	- 16 420	4 332	- 21 477
44 167	25 573	41 489	- 2 931	2 251	- 47 551	35	291 386
							0
44 167	25 573	41 489	- 2 931	2 251	- 47 551	35	291 386
- 10 233	- 5 925	- 9 613	679	- 522	11 017	- 8	- 67 511
33 934	19 648	31 876	- 2 252	1 729	- 36 534	27	223 874
- 1	0	- 1					- 57
33 933	19 648	31 875	- 2 252	1 729	- 36 534	27	223 817

Ventilation du résultat au 31 décembre 2020 par secteur

(en milliers d'euros)	EUROPE DU NORD	EUROPE DE L'OUEST	EUROPE CENTRALE	MÉDITERRANÉE - AFRIQUE
Chiffre d'affaires	299 691	286 216	144 556	397 272
<i>dont primes acquises</i>	202 081	251 674	117 343	329 304
<i>dont affacturage</i>	49 879	- 939	9 510	
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	47 731	35 481	17 703	67 968
Charges des prestations des contrats (y.c. frais de gestion)	- 74 768	- 120 303	- 54 100	- 182 806
Coût du risque	- 32		- 68	
Commissions	- 20 319	- 35 200	- 10 382	- 42 887
Autres frais généraux internes	- 110 024	- 94 376	- 50 431	- 118 882
Résultat technique avant réassurance*	94 548	36 337	29 575	52 697
Résultat net des cessions en réassurance	- 22 158	- 27 823	- 9 748	2 990
Autres produits et charges opérationnels	- 5 507	- 6 486	- 21	393
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	7 020	- 12 115	8 412	15 405
Charges de financement	- 197	- 3 336	- 275	- 647
Résultat opérationnel y compris charges de financement	73 706	- 13 423	27 943	70 838
Dépréciation écart d'acquisition		8 910		
Résultat avant impôt	73 706	- 4 513	27 943	70 838
Impôts sur les résultats	- 25 821	1 581	- 9 789	- 24 816
Résultat net de l'ensemble consolidé	47 885	- 2 932	18 154	46 022
Participations ne donnant pas le contrôle	- 2		- 1	- 1
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	47 883	- 2 932	18 153	46 021

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE LATINE	ASIE- PACIFIQUE	RÉASSURANCE GROUPE	COGERI	COÛTS HOLDING	INTERZONE	TOTAL GROUPE
136 519	67 328	119 478	720 282	29 152	0	- 749 631	1450 864
123 689	64 749	115 493	720 282			- 720 282	1204 334
							58 450
12 830	2 579	3 985		29 152		- 29 349	188 080
- 78 764	- 46 837	- 56 383	- 297 175		- 3 927	291 410	- 623 653
							- 100
- 15 055	- 8 453	- 22 493	- 273 334			273 278	- 154 845
- 45 614	- 25 192	- 38 628		- 29 191	- 25 091	36 602	- 500 827
- 2 914	- 13 154	1 974	149 773	- 39	- 29 018	- 148 341	171 439
- 11 052	14 965	- 13 895	- 127 169			149 774	- 44 116
- 1 300	- 866						- 13 787
3 221	5 275	3 690		- 467	- 962	- 2 576	26 903
- 1 077	- 276	- 634		- 203	- 16 222	1 127	- 21 740
- 13 122	5 944	- 8 865	22 604	- 709	- 46 202	- 16	118 698
							8 910
- 13 122	5 944	- 8 865	22 604	- 709	- 46 202	- 16	127 608
4 597	- 2 082	3 106	- 7 919	248	16 186	6	- 44 704
- 8 525	3 862	- 5 759	14 685	- 461	- 30 016	- 10	82 904
							- 4
- 8 525	3 862	- 5 759	14 685	- 461	- 30 016	- 10	82 900

NOTE 31 RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/21		
	NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	RÉSULTAT NET (en K€)	RÉSULTAT PAR ACTION (en €)
Résultat de base par action	149 032 282	223 817	1,50
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	149 032 282	223 817	1,50

	31/12/20		
	NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	RÉSULTAT NET (en K€)	RÉSULTAT PAR ACTION (en €)
Résultat de base par action	150 360 581	82 900	0,55
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	150 360 581	82 900	0,55

NOTE 32 EFFECTIFS

(en équivalent temps plein)

	31/12/21	31/12/20
Europe du Nord	693	631
Europe de l'Ouest	1 012	937
Europe centrale et de l'Est	675	655
Méditerranée et l'Afrique	669	634
Amérique du Nord	206	200
Amérique Latine	303	205
Asie Pacifique	109	134
TOTAL	3 667	3 395

L'effectif des sociétés intégrées globalement est de 3 667 ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2021 contre 3 395 au 31 décembre 2020 ; l'effectif augmente de 272 ETP.

NOTE 33 PARTIES LIÉES

Le 10 février 2021, Natixis et Arch Capital Group Ltd. ont annoncé que la transaction portant sur la cession de 29,5 % des titres de COFACE SA avait obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Arch Capital Group Ltd. détient, au 31 décembre 2021, 30,09 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 29,86 % des actions y compris titres auto-détenus. Natixis n'est donc désormais plus une partie liée.

Répartition du capital au 31 décembre 2021

	NOMBRE D'ACTIONS	%
Arch Capital Group Ltd.	44 849 425	30,09 %
Natixis	15 078 051	10,12 %
Public	89 104 806	59,79 %
TOTAL	149 032 282	100,00 %

Natixis détenait, au 31 décembre 2020, 42,86 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et 42,2 % des actions y compris titres auto-détenus

Répartition du capital au 31 décembre 2020

	NOMBRE D' ACTIONS	%
Natixis	64 153 881	42,86 %
Public	85 536 083	57,14 %
TOTAL	149 689 964	100,00 %

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe Coface et les parties liées

Au 31 décembre 2021, les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Arch Capital Group et ses filiales.

Les principales opérations sont :

- les contrats de réassurance entre Coface et Arch Reinsurance Group appartenant à Arch Capital Group Ltd ;

- la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface ;
- le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface ;
- des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

	31/12/21
	ARCH REINSURANCE GROUP
Compte de résultat (en milliers d'euros)	
Total des produits des activités ordinaires	
Charges des prestations des contrats	
Charges des autres activités	
Frais d'acquisition	
Frais d'administration	
Autres produits et charges opérationnels courants	
Résultat de réassurance	- 1 054
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 1 054

	31/12/21
	ARCH REINSURANCE GROUP
Créances et dettes (en milliers d'euros)	
Placements financiers	
Créances de réassurance	- 7
Autres actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	
Dettes de réassurance	- 730
Autres passifs	

Au 31 décembre 2020, les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Natixis et ses filiales.

Les principales opérations étaient :

- le financement d'une partie de l'activité d'affacturage par Natixis SA ;
- les placements financiers effectués auprès des Groupes BPCE et de Natixis ;

- la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface ;
- le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface ;
- des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31/12/20		
	NATIXIS SA	NATIXIS FACTOR	ELLISPHERE
Total des produits des activités ordinaires	- 908	0	0
Charges des prestations des contrats	0	0	0
Charges des autres activités	0	0	0
Frais d'acquisition	0	0	0
Frais d'administration	0	0	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0	0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 908	0	0

CRÉANCES ET DETTES (en milliers d'euros)	31/12/20			
	GROUPE BPCE	NATIXIS SA	NATIXIS FACTOR	ELLISPHERE
Placements financiers	49 077	0		
Autres actifs	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	831	0	0
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	0	0	0	0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	0	32 935	0	0
Autres passifs	0	0	0	0

NOTE 34 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)

	31/12/21	31/12/20
Avantages du personnel à court terme (salaires, primes, avantages en nature et bonus annuels en brut)	4 472	4 844
Autres avantages à long terme	1 241	1 425
Indemnités de fin de contrat de travail/mandat	0	0
Paiement fondé sur les actions	0	804
TOTAL	5 713	7 073

Le comité de direction est constitué de huit personnes au 31 décembre 2021 et du directeur général.

Le poste « Autres avantages à long terme » correspond aux attributions d'actions gratuites (valorisées à la juste valeur).

Pour 2020, le poste « Paiement fondé sur les actions » correspond aux actions gratuites attribuées dans le cadre du LTIP 2017 (valorisées à la juste valeur).

Pour 2021, les conditions de performance du plan LTIP 2018 n'ayant pas été atteintes, le poste « Paiement fondé sur les actions » est nul.

Les jetons de présence distribués aux membres du conseil d'administration, des comités d'audit, des risques et des rémunérations au cours de l'année 2021 s'élèvent à 406 milliers d'euros

NOTE 35 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	MAZARS				DELOITTE				TOTAL			
	31/12/21	%	31/12/20	%	31/12/21	%	31/12/20	%	31/12/21	%	31/12/20	%
Prestations d'audit												
COFACE SA	- 654	34 %	- 320	29 %	- 620	26 %	- 323	17 %	- 1 274	29 %	- 575	17 %
Filiales	- 1 205	63 %	- 779	69 %	- 1 792	74 %	- 1 531	80 %	- 2 997	69 %	- 2 687	79 %
Sous-total	- 1 859	97 %	- 1 099	98 %	- 2 412	100 %	- 1 854	97 %	- 4 271	99 %	- 3 262	96 %
Services autres que la certification des comptes												
COFACE SA	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	- 64	2 %
Filiales	- 64	3 %	- 23	2 %	0	0 %	- 49	3 %	- 64	1 %	- 84	2 %
Sous-total	- 64	3 %	- 23	2 %	0	0 %	- 49	3 %	- 64	1 %	- 148	4 %
TOTAL	- 1 923	100 %	- 1 122	100 %	- 2 412	100 %	- 1 903	100 %	- 4 335	100 %	- 3 410	100 %

Les honoraires relatifs aux services autres que la certification des comptes correspondent essentiellement (i) à des missions visant à émettre des rapports d'assurance sur de l'information de nature financière ou réglementaire, (ii) des services fiscaux

en dehors de France, tels que des prestations de support au reporting fiscal, et (iii) d'autres prestations de conseils autorisés

NOTE 36 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	31/12/21		
	TOTAL	LIÉS AU FINANCEMENT	LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES
Engagements donnés	1 144 652	1 133 000	11 651
Cautions et lettres de crédit	1 133 000	1 133 000	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	4 151		4 151
Engagements reçus	1 397 644	853 084	544 561
Cautions et lettres de crédit	141 291		141 291
Garanties	403 270		403 270
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	153 084	153 084	
Engagements financiers sur participations	0		0
Engagements de garantie	323 314		323 314
Titres nantis reçus des réassureurs	323 314		323 314
Opérations sur marchés financiers	211 543		211 543

Les cautions et lettres de crédit des engagements donnés correspondent principalement à :

- une caution solidaire au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA (à échéance 10 ans) pour 380 000 milliers d'euros ;
- une garantie de Coface Europe pour 7 000 milliers d'euros ;

- une garantie de Cofinpar pour 7 000 milliers d'euros ;
- ainsi que 739 000 milliers d'euros correspondant aux cautions solitaires données aux banques finançant l'activité *factoring*.

Les nantissements concernent Coface Re pour 287 713 milliers d'euros et Compagnie française pour le commerce extérieur pour 35 600 milliers d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/20		
	TOTAL	LIÉS AU FINANCEMENT	LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES
Engagements donnés	1 029 839	1 018 188	11 651
Cautions et lettres de crédit	1 018 188	1 018 188	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	4 151		4 151
Engagements reçus	1 537 881	1 018 976	518 905
Cautions et lettres de crédit	117 702		117 702
Garanties	398 704		398 704
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	318 976	318 976	
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	401 315		401 315
Titres nantis reçus des réassureurs	401 315		401 315
Opérations sur marchés financiers	163 766		163 766

NOTE 37 CONTRATS DE LOCATIONS

Les contrats de location sur exercices futurs sont principalement enregistrés au bilan depuis la mise en place de la norme IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019.

NOTE 38 RELATIONS MÈRE-FILIALES

La principale filiale opérationnelle du Groupe Coface est la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie). Cette filiale, détenue à 100 % par la Société, est une société anonyme de droit français au capital social de 137 052 417,05 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 069 791.

Les principaux flux entre COFACE SA, société mère cotée, et la Compagnie sont :

- financement :
 - COFACE SA et la Compagnie se sont mutuellement accordées un prêt sur 10 ans,
 - en position nette, COFACE SA finance la Compagnie,
- la Compagnie s'est portée caution au titre de l'emprunt obligataire émis par COFACE SA,
- il existe une convention de trésorerie dans les deux sens entre COFACE SA et la Compagnie,
- COFACE SA délègue à la Compagnie la gestion de son programme de billets de trésorerie et la gestion de sa trésorerie ;
- dividendes :
 - la Compagnie verse des dividendes à COFACE SA ;
- intégration fiscale :
 - la Compagnie fait partie de l'intégration fiscale dont la tête est COFACE SA.

Le tableau ci-dessous synthétise les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers au 31 décembre 2021 :

(en milliers d'euros)	SOCIÉTÉ COTÉE	COMPAGNIE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (Y COMPRIS SUCCURSALES)	AUTRES FILIALES	ÉLIMINATIONS	TOTAL
Chiffres d'affaires	1 966	1 474 147	969 662	- 877 917	1 567 858
Résultat opérationnel courant	13 190	127 529	198 387	- 23 067	316 039
Résultat net	- 5 825	68 101	161 541		223 817
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 829 457	5 443 686	1 463 610	- 5 181 562	3 555 191
Endettement financier hors groupe	390 553	0	0		390 553
Trésorerie au bilan	784	200 646	161 011		362 440
Flux de trésorerie lié à l'activité	28 236	167 929	130 849		327 014
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	0	74 794	8 980		83 774

Au 31 décembre 2020, Le tableau synthétisant les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers était le suivant :

(en milliers d'euros)	SOCIÉTÉ COTÉE	COMPAGNIE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (Y COMPRIS SUCCURSALES)	AUTRES FILIALES	ÉLIMINATIONS	TOTAL
Chiffres d'affaires	1 993	1 322 475	888 543	- 762 147	1 450 864
Résultat opérationnel courant	10 346	80 458	104 390	- 40 970	154 224
Résultat net	- 13 689	4 956	91 634		82 901
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 837 325	5 186 339	1 301 320	- 4 998 422	3 326 562
Endettement financier hors groupe	389 808	0	1		389 809
Trésorerie au bilan	545	252 426	147 999		400 969
Flux de trésorerie lié à l'activité	26 380	81 726	86 251		194 358
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	0	0	0		0

NOTE 39 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Le 6 janvier 2022, Natixis a annoncé la cession de sa participation résiduelle dans COFACE SA. Cette cession représentait environ 10,04 % du capital social de COFACE SA, soit 15 078 095 actions. Elle a été effectuée par voie d'un ABB

(construction accélérée d'un livre d'ordres) au prix moyen de 11,55 euros. À l'issue de cette opération, Natixis ne détenait plus aucune action de COFACE SA.

NOTE 40 GESTION DES RISQUES

Les sections qui font partie intégrante des états financiers du Groupe relatives à la gestion des risques sont présentées dans les sections du chapitre 5 du paragraphe 5.2 « Définitions et mesure des risques » et 5.3 « Gouvernance des risques ».